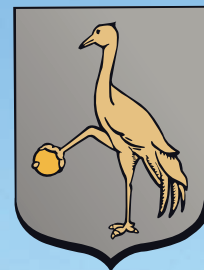


BULLETIN MUNICIPAL

Année 2017

VAUX-ET-CHANTEGRUE



Édition janvier 2018

SOMMAIRE

Vie municipale

- Travaux d'entretien p. 4
- Installation d'un radar pédagogique p. 4
- Autour du bois p. 5
- Le site internet de la commune p. 7
- Urbanisme p. 7
- Bibliothèque municipale p. 9
- État civil p. 9
- Quelques événements p. 10

École

Communauté de communes

- Les différentes compétences p. 15

Vie associative

- p. 25

Vie pratique

- Quelques règles de bonne conduite p. 32
- Infos utiles p. 33
- Horaires des services p. 34

Un thème à l'honneur

- Histoire de la Vessoie p. 35



Carte d'identité

NOM : Vaux-et-Chantegrue
HABITANTS : Valchantois
NOMBRE : 581 au dernier recensement
TERRITOIRE : le village fait partie de la Communauté de Communes du Plateau de Frasne et du val du Drugeon (CFD) et du canton de Frasne
ALTITUDE : 870 m devant la Mairie
COORDONNÉES GPS : 46°48'38.32" N - 6°15'02.49" E
SUPERFICIE TOTALE : 1365 ha
SUPERFICIE FORÊT COMMUNALE : 600 ha
SPÉCIFICITÉ NATURELLE : le Drugeon prend sa source. 35,5 km plus loin, il conflue en rive gauche dans le Doubs, au lieu-dit Tout-Vent situé à la frontière des villages de Doubs et d'Arçon après avoir traversé 14 communes et 3 cantons.



ÉDITO



Chaque année est marquée par des perspectives et des événements heureux ou malheureux, des douleurs et des bonheurs ressentis personnellement ou collectivement. Ce bulletin municipal est l'occasion de nous souhaiter l'énergie, la force et l'enthousiasme nécessaires pour transformer nos vœux en réalités. Permettez-moi de citer ce proverbe africain : « Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin ». Notre cap est de nous rassembler pour être plus fort, de privilégier ce qui unit à tout ce qui divise.

Au niveau local, il faut aussi être rassemblé, surtout face à un horizon où s'amoncellent les nuages financiers liés à la fois aux baisses de dotations et aux contributions que nous impose l'Etat pour réduire ses déficits. Rassemblé aussi parce que de plus en plus de compétences seront bientôt reprises par la communauté de communes. Ce sera le cas de l'eau potable et de l'assainissement au 1^{er} janvier 2020. C'est d'une certaine manière, une perte d'autonomie de la commune.

Mais celle-ci garde fort heureusement des marges de manœuvre et si l'année 2017 fut plus calme en termes de réalisations, la meilleure nouvelle fut à la rentrée scolaire, la réouverture de la 5^e classe, avec un effectif global de 117 élèves pour le primaire et la maternelle réparti sur nos deux villages. L'effectif du périscolaire a lui aussi par ricochet, fortement augmenté et ce sur les 3 plages d'ouverture. C'est actuellement 50 enfants qui profitent de ce service au moment du déjeuner. Suite à la proposition ministérielle, le syndicat intercommunal de l'école primaire a décidé pour la rentrée 2017 de revenir à 8 demi-journées par semaine réparties sur 4 jours.

Nous avons réalisé cet automne la réfection de la piste forestière qui mène au réservoir. Il était grand temps, le chemin laissé en cailloux à l'époque de la construction a subi les outrages climatiques et devenait impraticable. Fin août, après 6 ans de bons et loyaux services, notre garde forestier, à sa demande, nous a quittés pour un avenir professionnel plus près de sa région d'origine. M. Bertin a assuré le service pendant les quelques mois vacants. Un nouveau garde est nommé à compter du 1^{er} février 2018, il s'agit de Monsieur Xavier SALEK qui était en poste à coté de Vittel dans les Vosges.

J'ai souvent répété que les projets importants étaient plus longs à mettre en route qu'à réaliser et c'est essentiellement dû au fait des études complexes avec des différents cabinets. Si en 2017 nous avons imaginé de nombreux scénarios, l'année 2018 verra la réalisation d'une micro-crèche. Cette structure pourra accueillir simultanément 11 enfants de 3 mois à 3 ans. Nous avons travaillé sur ce projet avec les divers services concernés : le Département, la PMI, la CAF et l'aide précieuse de Laurence Lyonnais, chargée de mission à la Communauté de communes. La gestion sera confiée à une personne privée qui gère déjà les 2 micro-crèches de Labergement et celle de Mouthe. Le choix des locaux s'est assez vite porté sur la surface libre à l'étage du panier valchantois. Ce sera une sur-

face d'environ 190 m² mise à disposition de la future structure. L'accès se fera par l'arrière du bâtiment qui sera de fait de plein pied. C'est un réel service que nous offrons aux familles du village et des communes alentours et c'est aussi la création d'emplois locaux.

Nous profitons des travaux au 1^{er} étage pour aménager un nouvel escalier et rendre indépendant l'accès à l'appartement du 2^e étage que nous pourrions ainsi proposer à la location après un petit rafraîchissement. L'investissement bien subventionné par la CAF et le Département sera financé par un emprunt dont le remboursement sera couvert par les loyers des deux niveaux.

Nous avons également acté le principe de la vente des terrains constructibles sur la zone Pré-Jean à la société Franc-comtoise « Âges et Vie » à usage pour eux d'y édifier deux maisons pour personnes âgées. Chaque maison sera composée, au rez-de-chaussée, de 7 chambres et d'une salle à manger pour les résidents et au 1^{er} étage de 3 appartements pour les aidants et leur famille. La gestion de cette structure sera assurée par Âges et vie. Le reste du terrain disponible sera aménagé en zone pavillonnaire.

Sur ce dossier aussi, le conseil municipal a fait le choix d'offrir un service nouveau pour la population de notre village. Nos aînés auront la possibilité de rester au pays et les nouveaux habitants pourront ainsi s'ils le souhaitent rapprocher leur famille éloignée. Le permis d'aménager sera déposé prochainement et les travaux commenceront au cours de l'été.

Nous allons plus modestement profiter de travaux sur la ligne moyenne tension du SIEL : rue du Laveron, pour enfouir la ligne basse tension, le télécom et la fibre optique. Le coût de la réfection de la chaussée est financé par RTE. Nous aurons à poursuivre la protection de la source de la Cluette, à travailler sur le PLUI et établir différents scénarios financiers sur le transfert de compétences de l'eau et de l'assainissement.

Vous l'aurez compris, l'ouvrage ne manque pas ; notre commune poursuivra son chemin en 2018 avec un enthousiasme intact de tous ses acteurs, fiers de ce qui a été fait et déterminés à continuer.

Cela me conduit à conclure sur des vœux plus personnels. Des vœux de santé conservée ou retrouvée, une santé sans laquelle le reste est difficile voire parfois impossible. Des vœux de sérénité avec un sens avéré des valeurs républicaines et une capacité à hiérarchiser les enjeux pour ne pas se disperser en oubliant l'essentiel. Enfin des vœux d'amitié et d'amour. Souhaitons nous, malgré les difficultés de toutes sortes, une foi solide en un avenir meilleur grâce à notre travail et à notre engagement collectif citoyen, avec comme cap et comme guide, l'esprit de rassemblement.

Je vous souhaite au nom du conseil municipal, à toutes et à tous, une bonne année 2018.

Le Maire, Xavier VIONNET

Travaux d'entretien

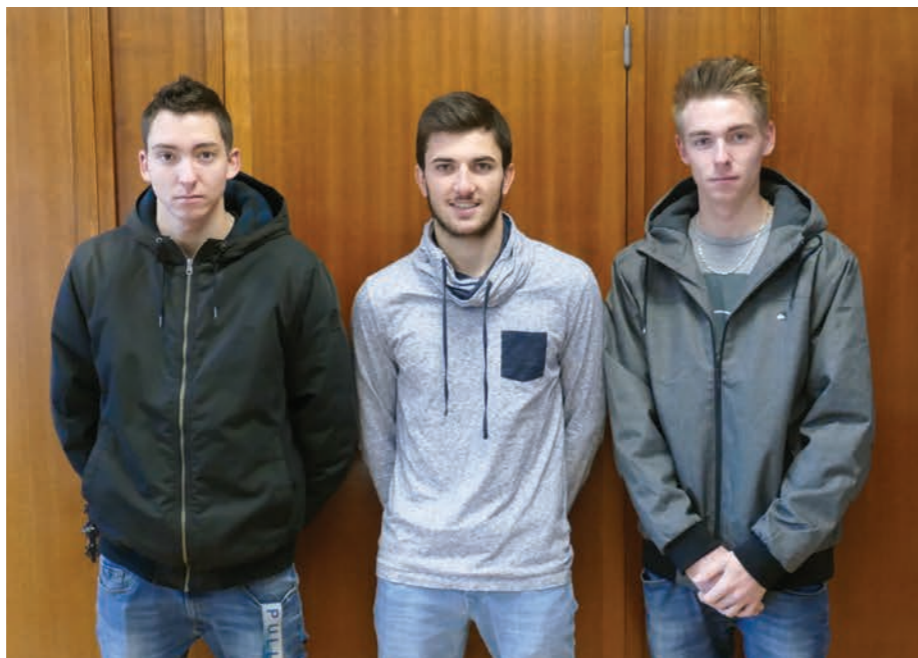
Emplois d'été

Chaque année, durant les vacances scolaires estivales, la municipalité engage de jeunes étudiants valchantois pour assister Nicolas, notre employé municipal.

Le recrutement se fait au mois d'avril par voie d'affichage et sur le site internet de la commune.

À l'issue d'un entretien avec les élus, durant lequel ils doivent exposer leurs motivations, les candidats sont recrutés pour quelques semaines.

Cet été, nous avons retenu 3 jeunes, qui ont effectué 3 à 4 semaines chacun, période durant laquelle ils ont pu œuvrer dans diverses tâches d'entretien des bâtiments et des édifices communaux.

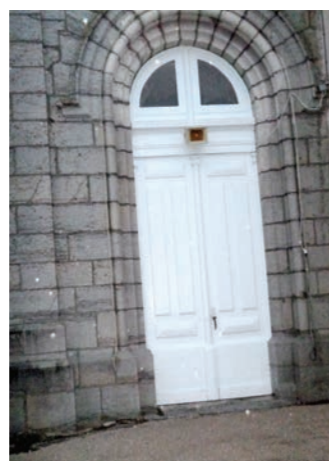


Dylan PIROTON, Maxime VANHUYSE et Kilian PIROTON - 19 ans chacun.

Quelques exemples de travaux réalisés cette année :



Travaux de défrichage et de nettoyage autour du réservoir.



Décapage et peinture des menuiseries des bâtiments communaux (Bains douches, église et Fontaine-lavoir)



Installation d'un radar pédagogique

Début 2017, afin de réduire la vitesse des véhicules traversant notre agglomération, la municipalité s'est dotée d'un radar pédagogique autonome équipé d'une alimentation solaire.

En fonctionnement depuis juillet, il est positionné en bordure de la route départementale.

Il sera régulièrement déplacé selon 3 emplacements définis : 2 le long de la RD9 et 1 autre à l'entrée du village route de Malpas.

Le coût de cette acquisition s'élève à 3825 € TTC.



Autour du bois

Au cours de cette année 2017, voici le résumé de ce qui s'est passé dans notre forêt communale de 600 ha. La gestion se poursuit conformément à notre plan d'aménagement 2009-2028.



Bilan des ventes de l'année 2017

PARCELLES	MODE DE VENTE	ACHETEUR	VOLUME	MONTANT
GROS BOIS				
10	Prévente	RENAUD Étienne	305 m ³	25 413 €
51	Bloc	RENAUD Étienne	423 m ³	25 578 €
52	Prévente	CHAUVIN	303 m ³	25 416 €
57	Prévente	LORIN	164 m ³	13 768 €
21	Prévente	LONCHAMP	304 m ³	24 588 €
32 et 33	Prévente	LORIN	151 m ³	11 659 €
53	Bloc	CHAUVIN	18 m ³	11 111 €
1 et 5 communaux	Prévente	SIF	197 m ³	14 621 €
PETITS BOIS				
21	Contrat Petit Bois Billons	Scierie du LAVERON	69 m ³	5 416 €
1 et 5 communaux	Contrat Petit Bois Billons	CHAUVIN	81 m ³	5 951 €
21	Contrat Petit Bois Trituration	JURA FORÊT	193 stères	5 480 €
TRITURATIONS				
1 et 5 communaux	Contrat Petit Bois Trituration	JURA FORÊT	99 stères	2 744 €
Chablis	Contrat Feuillus	NATURE BOIS et ÉNERGIE	2 stères	64 €
19	Contrat Feuillus	NATURE BOIS et ÉNERGIE	125 m ³	4 638 €
Chablis forêt	Bois Façonnés	SIF	304 m ³	10 545 €
Chablis communaux	Bois Façonnés	SIF	44 m ³	1 259 €
Vente hêtre printemps	Bois Façonnés aux enchères	Habitants	423 stères	8 646 €
Vente hêtre automne	Bois Façonnés par soumission cachetée	Habitants	107 stères	2 576 €

État d'assiette 2018

Il s'agit du programme de coupes prévu pour l'année prochaine. Le conseil municipal a délibéré lors de la séance de novembre sur les volumes et les modes de vente proposés par la commission bois.

PARCELLES	VOLUME m ³	MODE DE VENTE
1	665 m ³	Gros Bois : Prévente
15	287 m ³	Gros Bois : Bloc
23	175 m ³	Gros Bois : Prévente
24	287 m ³	Gros Bois : Prévente
43	245 m ³	Gros Bois : Prévente / Petit Bois : Contrat
59	53 m ³	Gros Bois : Prévente ou Bois façonnés

À noter : Parcelle 59 : il n'y avait rien de prévu cette année, cette coupe se situe au niveau du captage et va permettre d'assurer la protection de la source dans de bonnes conditions.

Parcelles 23 et 24 : une grande quantité de feuillus est estimée dans ces parcelles (environ 200 m³ pour les deux). Nous allons essayer de vendre les plus belles tiges en grumes ou en billons pour en faire du bois d'œuvre.



Programme des travaux

Comme chaque année, nous poursuivons notre programme de travaux nécessaire au bon développement de notre forêt et à la bonne exploitation des produits, sans oublier de préserver la biodiversité et les chemins de randonnées piétons ou vététistes.

En voici le détail :

- Entretien du parcellaire (parcelles 4 et 5). Réalisé par Nicolas, notre employé communal.
- Cloisonnement d'exploitation : ouverture mécanisée (parcelle 10 et 18).
- Travaux sylvicoles : intervention en futaie irrégulière (parcelles 6 et 16), dégagement manuel de plantations (parcelle 63), dégagement manuel de régénérations naturelles (parcelle 45).
- Coût : 22 500 € HT.**
- Travaux d'infrastructures : Création d'une route forestière et d'une place de retournement (parcelle 19).
- Coût : 23 770 € HT. Hors subventions estimées à 40 %**



Vente de bois de chauffage aux habitants

Cette année, nous avons réalisé 2 ventes de bois de chauffage aux habitants, sous deux modes différents. La première a eu lieu, au printemps, avec un volume important de feuillus (423 stères) qui ont été vendus de manière « traditionnelle » pour notre commune, c'est-à-dire aux enchères descendantes, en grumes ou billons bord de route. La deuxième a eu lieu cet automne, beaucoup plus modeste, (107 stères) de feuillus, vendus par soumissions cachetées.

Ces 2 modes de vente ont rencontré un vrai succès puisque, malgré le volume important, tous les lots ont trouvé preneurs. Ces deux formes de ventes ont également permis à un plus grand nombre de villageois de pouvoir acquérir des lots. En 2018, il y aura toujours la possibilité d'acheter du bois de chauffage et nous rappelons que ces ventes sont accessibles à l'ensemble des Valchantois.

Le site internet de la commune

Mis en ligne le 20 novembre 2016, notre site internet connaît une fréquentation satisfaisante.

Quelques chiffres pour l'année 2017 (au 15.12.2017) :

- 3814 visites
- 2 min 20 s, durée moyenne de visite
- 3,8 actions par visite
- 12 336 pages vues, 9171 pages vues uniques
- 1722 téléchargements, 1512 téléchargements uniques
- 3402 visites de France, 159 de Suisse, 91 des États-Unis, 39 de Polynésie Française.

Nous essayons de l'alimenter un maximum en actualités et sommes toujours à la recherche de nouvelles informations à mettre en ligne.

Alors associations, artisans et commerçants, n'hésitez pas à nous faire part de tous vos événements pour les diffuser auprès de nos villageois.

Toutes les infos sur www.vaux-et-chantegrue.fr.



Urbanisme

Rappel :

Les règles d'urbanisme définissent les principes applicables à tous, afin de savoir ce qui est permis et ce qui est proscrit en matière d'utilisation des espaces, de possibilités d'aménagement ou de construction. Ces règles doivent être appliquées de façon rigoureuse. Il appartient donc à chacun de bien se renseigner auprès de la mairie afin d'obtenir les autorisations nécessaires avant d'engager des travaux.

Quand demander un permis de construire ?

- construction nouvelle de + de 20 m².
- piscine de 10 m² à 100 m² dont la couverture fixe ou mobile est supérieure à 1,80 m de haut.
- restauration immobilière d'une construction.
- extension d'une construction existante avec création de surface supérieure à 40 m² dans les zones urbaines.
- extension d'une construction existante avec création de surface supérieure à 20 m² hors des zones urbaines.
- extension d'une construction existante avec création de surface comprise entre 20 et 40 m² si la surface après travaux est supérieure à 170 m².

Quand déposer une déclaration préalable ?

- construction nouvelle comprise entre 5 et 20 m² (abri de jardin, cabane, etc.).
- construction nouvelle inférieure à 20 m² en secteur protégé.
- mur égal ou supérieur à 2 m de haut.
- clôture en limite de propriété.
- piscine inférieure ou égale à 100 m², non couverte ou avec couverture inférieure à 1,80 m de haut.
- châssis ou serre d'une hauteur comprise entre 1,80 m et 4 m de haut sur une superficie inférieure à 2000 m².
- plate-forme agricole en secteur protégé.
- fosse agricole avec bassin compris entre 10 et 100 m².
- terrasse ou plate-forme de plain-pied en secteur protégé.
- travaux sur construction existante modifiant l'aspect extérieur (création d'une ouverture...).
- ravalement de façade avec changement du coloris.
- création d'un bardage extérieur.
- isolation par l'extérieur d'une construction.
- changement de porte ou de fenêtre comportant une modification de matériau, vitrage, couleur ou dimensions.
- travaux sur construction existante avec transformation de plus de 5 m² de surface close et couverte non comprise dans la surface de plancher initiale pour la création d'une nouvelle pièce.

- extension d'une construction existante avec création de surface comprise entre 5 et 40 m².
- changement de destination d'un bâtiment existant.

Que peut-on faire sans formalités ?

- petite construction de moins de 5 m².
- mur inférieur à 2 m de haut s'il ne constitue pas une clôture en limite de propriété.
- mur de soutènement.
- piscine inférieure à 10 m².
- châssis ou serre inférieur à 1,80 m de haut.
- plate-forme agricole.
- construction temporaire (moins de 3 mois).
- terrasse ou plate-forme de plain-pied.
- réparation ordinaire sur une construction existante.
- ravalement de façade strictement identique (même coloris, même matériau, même apparence).
- changement de porte ou de fenêtre strictement à l'identique (même matériau, vitrage, couleur, dimensions).



PERMIS DE CONSTRUIRE

M et Mme GRIMAUD Jean-Marie	24 Chantegrue	Aménagement logement dans bâtiment existant
M et Mme PELLEGRINI Maxime	31 Rue du Bief Belin	Construction maison individuelle
POINSIGNON Jérémy et CAVALLI Laurence	35 Rue du Bief Belin	Construction maison individuelle
CAVERZARIO Cyril et PARGUE Stéphanie	33 Rue du Bief Belin	Construction maison individuelle
M. FRIEH Eric	3 Rue du Bief Belin	Construction maison individuelle
M et Mme DUBREUCQ Jérôme	1 Rue du Bief Belin	Edification clôture en limite
SCI du relais – scierie du Laveron	Rue du Laveron	Construction abri bois
M et Mme SANGHARE EL HADJ Malik	21 Rue du Bief Belin	Construction maison individuelle
M et Mme GUILLEMER Maxime	5 Rue du Bief Belin	Construction maison individuelle
M et Mme LEROY Morgan	14 Rue du Bief Belin	Construction maison individuelle
M et Mme GRIMAUD Jean-Marie	24 Chantegrue	Construction abri voiture
M. JOUINOT Olivier	6 Rue du Bief Belin	Construction maison individuelle

DÉCLARATIONS PRÉALABLES

M. VUILLAUME Philippe	23 Le Martinet	Remplacement talvanne épicea clair
M. LARERE Bruno	5 Rue des Courbes	Installation 18 panneaux photovoltaïques sur toiture
M. BESCHET Bernard	9 Chantegrue	Changement couverture
M. VIONNET Aloïs	3 Rue Chargebin	Réfection partielle toiture et création d'ouvertures
M. MOULET Grégory	21 Rue des Marais	Création terrasse bois
M. LOYE Emmanuel	2 Rue du Laveron	Installation clôture en panneaux rigides
M. TISSOT Jacques	18 Rue des Courbes	Création porte-fenêtre avec volet roulant
M. COULOT PAGNIER Véronique	1 Route de la Chaux Neuve	Création d'une pergola
M. VIONNET Xavier	19 Grand Route	Changement structure : création poteaux et extension balcon
COMMUNE DE VAUX ET CHANTEGRUE	4 La Pyramide	Division de parcelle en vue de bâtir Rue des Leuses

Bibliothèque municipale

Deux années de fonctionnement après sa réouverture, le bilan est toujours très positif pour notre bibliothèque communale.

En effet, cette dernière fait partie du réseau de la médiathèque intercommunale basée à Frasne, qui elle-même travaille en étroite collaboration avec la médiathèque départementale. Les références que vous pouvez trouver à Vaux-et-Chantegrue sont donc nombreuses et variées.

Quelques chiffres pour l'année 2017

- 55 lecteurs inscrits
- 6 bénévoles
- 46 permanences
- 521 visiteurs
- 2485 transactions (entrées et sorties de livres, DVD, CD...)

Le 10 juin, une matinée animations a été organisée en collaboration avec la médiathèque de Frasne. Une trentaine d'enfants, accompagnés de leurs parents, sont venus nous rendre visite et ont partagé un moment



convivial : lectures, jeux, kamishibaï, etc. Une vraie réussite pour cette 1^{re} édition qui sera renouvelée !



de cœur et découvertes à partager.
 • Rés'O Récréatif le samedi 17 mars de 10h à 12h : lecture et animations pour enfants.

2 dates à noter dans vos agendas :

- RDV lecture le vendredi 9 février à 18h, à partir de 16 ans : un moment pour discuter de nos lectures, coups

N'hésitez pas à nous rendre visite (à côté de l'agence postale) chaque samedi matin de 10h30 à 12h. Six bénévoles se relaient pour vous accueillir et vous conseiller sur vos choix littéraires !

État civil



Naissances

- 30.03.2017 : Léana**
de Romain BRIENTINI et Charlotte LECLERC - 1 Rue des Marais
- 23.06.2017 : Romane**
de Emmanuel LOYE et Sophie VIONNET - 2 Rue du Laveron
- 16.08.2017 : Anthonin**
de Florian BESCHET et Fanny BAVEREL - 5 Rue Louvatière
- 26.09.2017 : Emy**
de Pierre BUFFAUD et Lydie PASQUIER - 2 Rue des Leuses
- 02.11.2017 : Anna**
de Thomas MICHAUD et Lydiane VANDEL - 1 Rue Chargebin
- 03.11.2017 : Jean**
de François THIEBAUT et Claire GUYON - 26 Chantegrue

Mariages

29.04.2017 :
Philippe GUILLAUME
et Mylène SCHWARTZMANN
7 Rue des Courbes

Décès

- 03.05.2017 : Bernadette BROCARD**
née NICOD - Rue du Laveron (née en 1927)
- 04.07.2017 : Bernard RENAUDIN**
7 Le Martinet (né en 1933)
- 23.11.2017 : Marie-Jeanne GREMION**
née MARTEAU - 17 Rue des Marais (née en 1946)

Quelques événements portés par la commune

Le repas des aînés

Dimanche des Rameaux = repas des Anciens = bonne humeur, gaieté, anecdotes.

Rendez-vous était pris au Restaurant «l'Étoile des Neiges» de Métabief, le dimanche 9 avril, pour fêter les 85 ans de Mme Marie Rose GROS-DEMANGE et de M. Gaston CHUARD, qui ont soufflé les bougies d'un succulent gâteau d'anniversaire après la remise des cadeaux.



Fête des Mères

Traditionnel repas pour fêter les Mamans qui a eu lieu, cette année, au Restaurant «Les Gentianes» de Rochejean, le vendredi 26 mai. Soirée agréable au cours de laquelle les 2 tablées se sont fait concurrence en gaieté, rigolades et éclats de rires.



Inauguration officielle de l'aire de jeux

C'est en présence de Madame Annie Genevard, députée du Doubs, que l'aire de jeux pour enfants a été inaugurée le samedi 24 juin.

Une cinquantaine de villageois et de nombreux enfants s'étaient donnés rendez-vous. Ce fut un moment très convivial partagé sur les modules de jeux et autour du verre de l'amitié.

Réalisée durant l'automne 2016, cette infrastructure a bénéficié d'aides, avec entre autres 6 000 € de l'enveloppe parlementaire de Madame Genevard.



Centenaire de Madame Simone Minary

Un siècle de vie, quoi de plus beau...

C'est le dimanche 27 août que la municipalité avait donné rendez-vous à tous les villageois pour fêter les 100 ans de Madame Minary, doyenne de notre commune. Lors de cet événement, toute l'assemblée était admirative du parcours de cette centenaire et ravie de l'avoir souvent côtoyée. Des vœux sincères lui ont été transmis avant le partage du verre de l'amitié.

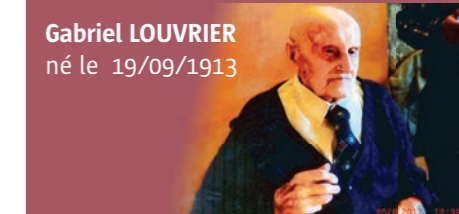
Entourée de sa famille et de nombreux villageois, Mme Minary a pris la parole pour remercier la Municipalité du discours et de la parure de bijoux qui lui a été offerte et pour raconter quelques anecdotes.



Nos centenaires



Emile MULLER
né le 29/12/1891



Gabriel LOUVRIER
né le 19/09/1913



Simone MINARY
née le 22/08/1917

Départ de notre garde forestier

François était arrivé le 1^{er} février 2011, dans la maison forestière du village, pour s'occuper des forêts communales de Bonnevaux et de Vaux-et-Chantegrue.

L'agent ONF assermenté a plusieurs fonctions. Il doit mettre en place la politique forestière décidée par sa direction et établir le lien avec les élus et le personnel du village, tout en respectant le plan d'aménagement forestier de la commune établi pour les années 2009 à 2028.

Cette mission a été parfaitement menée puisque François fût toujours de bons conseils, lors de nos réunions de commissions, afin de nous permettre de prendre les meilleures décisions pour une gestion durable de notre forêt. Ces liens de confiance qui s'étaient établis nous ont permis de réaliser nos travaux dans de bonnes conditions avec notamment l'entretien du parcellaire nécessaire chaque année, la création de nouvelles places de dépôt et pistes forestières dont la dernière pour accéder à la parcelle 19.

Son aide a été appréciée également sur nos dossiers de protection de sources, d'acquisition de parcelles forestières ou P.G.I. (plan de gestion intégré) qui optimise la gestion des communaux boisés.

Que dire des « ventes de bois entre habitants » à la mairie où François les animait avec passion.

Ses interventions à l'école primaire pour les plantations des sapins de Noël étaient très appréciées.

Cette liste est non exhaustive.

En dehors de son métier il avait su s'intégrer pleinement en participant à toutes les manifestations organisées dans notre village, en commençant par le comice en 2012 et la fête du train en 2015, avec une participation très active, en présentant son métier, celui des forestiers et l'évolution de la forêt aux visiteurs qui le souhaitaient.

François a terminé le 31 août. Un grand merci à lui pour son professionnalisme et sa disponibilité pendant ces six années passées à la gestion de notre forêt communale. L'ONF ne nous laisse pas seul, Bernard BERTIN assure l'intérim jusqu'à l'arrivée de son successeur.

Nous souhaitons à François une pleine réussite dans le Poitou-Charente, sa région d'origine, qu'il a souhaité retrouver.

Suite aux dernières informations, nous accueillerons à Vaux-et-Chantegrue notre nouveau garde forestier, en février prochain.



Fête patronale : 1^{er} week-end de septembre

Organisée traditionnellement chaque premier week-end de septembre, cette édition 2017 s'est déroulée sous un temps tristounet le samedi mais magnifique le dimanche.

Tout au long du week-end, la musique des manèges pour petits et grands a rythmé les animations. Le dimanche midi, les musiciens de la Clique de Bonnevaux – Boujailles – Laberge ont animé la sortie de l'Office religieux ainsi que le verre de l'amitié servi par les Conseillers Municipaux. Encore un temps d'échange et de rencontre fort apprécié de nombreux villageois.



HISTORIQUE DU NOM DU VILLAGE ET DE SA FÊTE...

À l'origine, ce village s'appelait « Notre Dame de Vaux » et dépendait de la Paroisse de St-Théodule, fondée en 1281. Dès 1502, les habitants obtiennent l'autorisation de créer une chapelle sur place, solution plus comode pour suivre les offices, surtout quand les intempéries compliquaient les longs déplacements. Cette chapelle a été dédiée à la Vierge Marie dont la nativité est célébrée le 8 septembre.

Le Prieur de Romainmôtier et l'Abbé de l'Abbaye du Mont Ste-Marie conviennent qu'elle pourrait devenir vicariale, ce qui advint 5 ans plus tard.

Selon la tradition, à cette occasion, une statue en bois de la vierge datée de la fin du XIII^e siècle a été offerte par le Prieur de Romainmôtier et fut vénérée à cette époque sous le vocable de Notre Dame de Vaux.

Cette statue, classée aux monuments historiques, est toujours présente dans l'Église actuelle.

L'équipe de France de Magie FFAP à la rencontre des enfants de l'école

Du 24 au 28 septembre, une quinzaine d'illusionnistes ont élu résidence à la salle des fêtes pour un stage de formation.

Leur objectif était de préparer deux compétitions majeurs : les championnats de France de Magie qui se sont déroulés le week-end suivant à Saint-Malo et les championnats du monde qui auront lieu en Corée en juillet 2018.

Encadrés par des professionnels de renom, les magiciens présents étaient parmi les plus en vue du moment. Habités des plateaux TV, leurs numéros ont été primés lors de nombreux concours.

C'est le cas par exemple de Jimmy Delp, qui après son passage au plus grand cabaret du monde, totalise plus de 5 millions de vue sur Youtube ; de Charly, le champion de France de magie 2016 ; ou de Gaëtan Bloom, qui s'est produit 4'000 fois sur la scène du Crazy Horse.



Bien que les répétitions aient eu lieu à huit clos (secret oblige), les enfants de l'école ont eu la chance de rencontrer les artistes et pouvoir assister à une représentation privée. Une matinée qu'ils ne sont pas prêts d'oublier...

L'équipe de France de Magie FFAP répondait à une invitation du Cercle Magique Comtois, une association réunissant des prestidigitateurs amateurs et professionnels Franc-Comtois. Le siège social de cette association est situé à Vaux-et-Chantegrue.

L'air du Haut-Doubs aura été bénéfique pour les artistes puisque 5 d'entre eux a décroché 3 jours plus tard un titre au championnat de France.

C'est notamment le cas d'Adrien Quillien, nouveau champion de France de magie FFAP 2017 !



Semaine Bleue, du 2 au 6 octobre

Qu'est-ce que la Semaine Bleue ? C'est un événement national créé en 1951, permettant à l'époque de récolter des fonds pour secourir les anciens les plus « nécessiteux », 6 ans après la fin de la Seconde Guerre Mondiale.

Aujourd'hui, c'est l'occasion de sensibiliser l'opinion sur le rôle des retraités dans notre société et provoquer des moments de partage entre les générations.

À cette occasion, la médiathèque intercommunale met en place un programme complet d'animations à destination des seniors : séances informatique, découverte du yoga, création de produits cosmétiques maison, visite du Jardin de Curé, randonnée, etc.

De son côté, la municipalité de Vaux-et-Chantegrue a organisé une soirée intergénérationnelle à la salle



des fêtes, le mercredi 4 octobre, sur le thème de l'école d'hier et d'aujourd'hui. Au programme : petit film sur l'école d'autrefois, dictée du certificat d'études, échanges et discussions autour du verre de l'amitié.

La fréquentation de cette soirée ayant été très décevante pour cette édition 2017, l'animation ne sera malheureusement pas reconduite.



Noël des aînés

Les quelques jours avant Noël sont toujours bien occupés pour les conseillers municipaux qui retrouvent les aînés chez eux et leur apportent une surprise pour les fêtes de fin d'année. L'accueil est des plus chaleureux et permet de discuter sur l'actualité et des faits plus anciens.

École intercommunale de la Haute-Joux

Rentrée 2017

- Ouverture d'une cinquième classe à Vaux-et-Chantegrue. À la rentrée de la Toussaint, 115 élèves (57 de Bonnevaux et 63 de Vaux-et-Chantegrue).
- Nouvelle équipe enseignante :
Mme Vallet : CM1/CM2, Mme Lhomme et M. Riot : classe CE2/CM1, Mmes Authier et Perret : classe MS/GS, Mme Nicod : classe CP/CE1, Mme Alpy-Cuinet : classe PS/MS.
- Retour à la semaine de quatre jours.



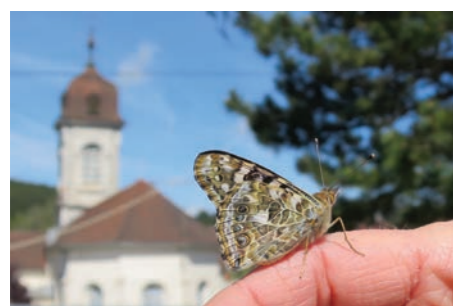
Thème de l'année

Pendant l'année 2016-2017, le thème de l'année était « les pays du monde ». Toutes les classes ont travaillé sur ce thème dans les différentes matières et principalement en musique. Les parents ont pu découvrir le travail effectué lors de la fête du mois de juin.

Sorties

• Sortie des maternelles à Labergement : sur les traces des animaux et visite de la maison de la réserve.

• Ça rampe, ça vole, ça nage...
En fin d'année scolaire, nos scientifiques en herbe de GS et CP ont observé les petites bêtes.



1. Les papillons

Pour ne rien manquer du développement des papillons, une petite boîte a été placée dans la classe avec 5 chenilles et de la « confiture », mélange de nectar et de sucre nécessaire à la croissance de ces insectes. Nous les avons mesurées régulièrement jusqu'au jour où les premières chrysalides sont apparues, accrochées au couvercle de la petite boîte. Nous les avons placées dans la volière et avons attendu nos papillons « Belle-dame ». Après les avoir observés et nourris quelques jours, nous les avons relâchés dans la cour de l'école. Peut-être sont-ils venus visiter votre jardin cet été ?

- observation et comparaison

- détermination (trouver leur nom grâce à une grille qu'on appelle clé de détermination)
- remise en liberté.

• Le 8 juin 2017, les classes du CE et du CM se sont rendues à la Cluse-et-Mijoux pour visiter le Château de Joux. La visite s'est déroulée sous la forme d'une chasse au trésor qui a beaucoup motivé les élèves : il fallait retrouver la couronne de Berthe de Joux, la perruque de Vauban et le calot d'un soldat. L'après-midi fut consacrée à la réalisation de blasons pour les CE et à l'initiation à la calligraphie médiévale pour les CM.



2. Les petites bêtes aquatiques

Certaines larves d'insectes sont à chercher ailleurs qu'au sol. C'est dans un petit ruisseau près de Labergement que nous avons pu les observer avec une vraie démarche scientifique :
- prélèvement dans des petites boîtes transparentes

RAPPEL : le fonctionnement de l'école pour la commune de Vaux-et-Chantegrue (hors périscolaire et frais d'infrastructure) représente un budget de 34 680 € en 2017 (participation annuelle : 29 825 € - fourniture de tablettes : 4 855 €)

Compétences

Les compétences de la CFD sont multiples et les actions nombreuses. Nous retraçons ci-après les grandes lignes des missions 2017 et des perspectives 2018.

L'information sur leur évolution est régulièrement donnée en cours d'année par « le CFD Infos » et les compte-rendus des séances sont consultables sur le site internet : www.frasnedrugeon-cfd.fr

Vous pouvez également vous abonner à la newsletter mensuelle : www.frasnedrugeon-cfd.fr/newsletters/inscription/



Communauté de communes du plateau de Frasne et du Val du Drugeon

3 rue de la Gare, 25560 FRASNE

Téléphone : 03 81 49 88 84 - Fax : 03 81 49 82 06

www.frasnedrugeon-cfd.fr - secretariat@frasedrugeon-cfd.fr

Compétence « ÉCONOMIE/AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE »

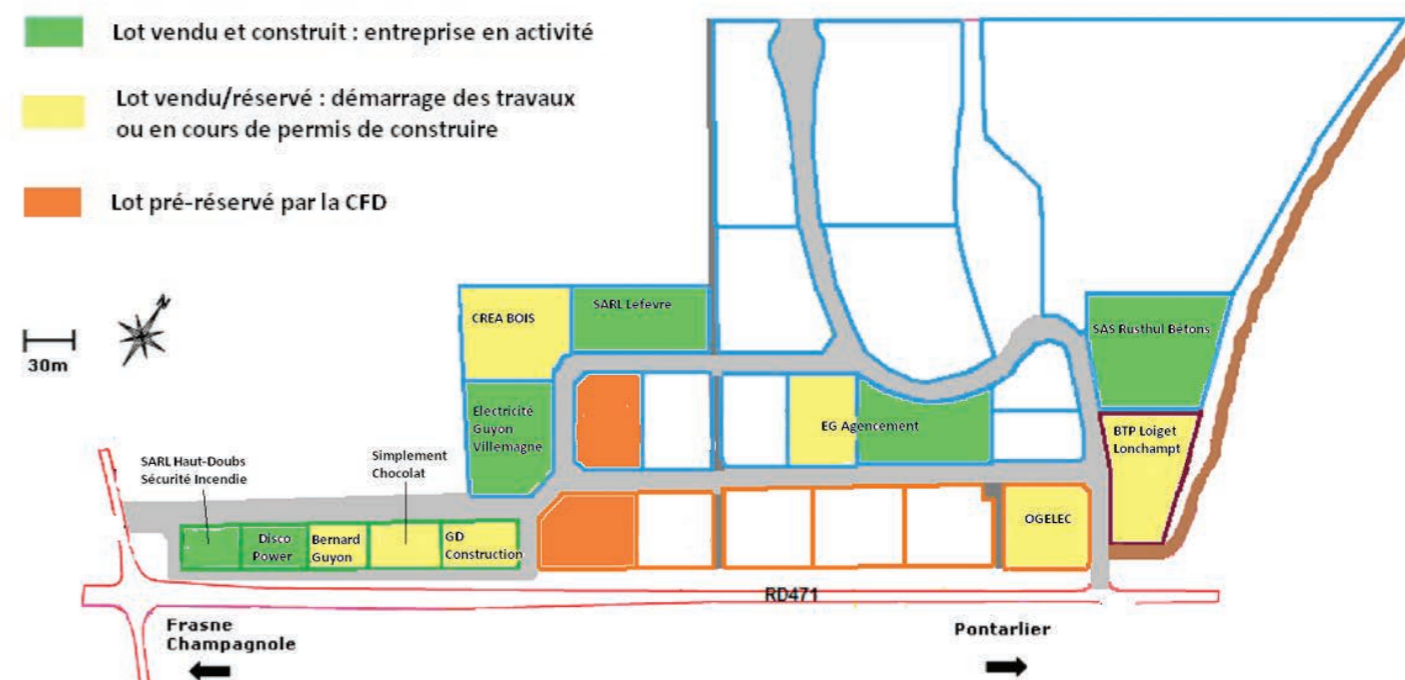
1. ZAE INTERCOMMUNALE DE BULLE

L'année 2017 a vu entrer en activité les 6 premières entreprises sur la ZAE : SARL Lefèvre, EG Agencement, SAS Rusthul Bétons, SARL Haut-Doubs Sécurité, DiscoPower et Électricité Guyon Villemagne.

7 autres lots de la ZAE sont vendus ou réservés, dont 2 ont obtenu leur permis de construire et débutent les travaux (Créa Bois et Ogelec) et 4 sont en cours d'élaboration des plans de permis de construire.

La CFD enregistre de plus en plus de demandes et 4 autres lots sont actuellement en cours de discussion en vue d'une réservation.

Pour en savoir plus sur les tarifs et les conditions de vente des lots, n'hésitez pas à contacter la CFD.



2. TRÈS HAUT-DÉBIT

La 1^{re} phase de déploiement de la fibre optique sur la CFD s'est achevée en 2017 avec 5 communes entièrement desservies (Boujailles, Courvières, Dompierre-les-Tilleuls, Frasne et Vaux-et-Chantegrue), soit 65 % des habitants et des entreprises du territoire (dont celles de la ZAE intercommunale de Bulle) qui sont à ce jour raccordables.

Pour les 5 autres communes (Bannans, Bonnevaux, Bouverans, Bulle et La Rivière-Drueon), une intervention a permis d'améliorer très notablement l'accès à l'internet par le réseau cuivre, dans l'attente de la 2^e phase de déploiement de la fibre prévu pour 2021.

Pour tester votre éligibilité et pour tout renseignement, rendez-vous sur <http://www.doubs-thd.fr>

Pour toute souscription d'offre Très Haut-Débit, pas moins de 8 fournisseurs d'accès internet grand public et 11 opérateurs spécialisés dans les offres entreprises sont à votre service.

**3. PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL**

Suite à sa prescription le 28 février 2017, la CFD s'est engagée dans un PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) qui va occuper les élus et les habitants pour les 4 prochaines années. Le planning prévoit déjà une restitution du diagnostic au printemps 2018.

Ce document d'urbanisme va remplacer le PLU communal de Frasne et les cartes communales (8 communes) lorsqu'il sera approuvé, et donnera un cadre réglementaire local à la commune restée en RNU (Règlement National d'Urbanisme).

La population et les acteurs locaux seront invités à participer lors d'ateliers ou dans le cadre de la concertation à ce projet co-construit avec les communes (notamment lors de réunions publiques).

Pour suivre l'avancement de l'élaboration du PLUi, n'hésitez pas à consulter le site internet de la CFD www.frasne-drueon-cfd.fr (rubrique Aménagement du territoire) ou à vous rendre aux heures d'ouverture au public en mairie et à la CFD afin de consulter le dossier de concertation mis à disposition du public et de consigner dans le registre vos éventuelles remarques et observations sur la vie de la commune et de la communauté de communes.

Compétence « SPORTS - JEUNESSE - SOLIDARITÉ »**1. ANIMATIONS JEUNESSE****Résidence d'artistes « Smile Junior »**

Ils l'ont rêvé, ils l'ont fait ! 17 élèves volontaires ont participé du 24 au 29 septembre à une résidence de création théâtrale autour de l'univers Manga. Accompagnés par Myriam Pellicane et Sébastien Finck de la Cie Izidora (déjà reçue pour des spectacles), les élèves se sont impliqués dans la création d'une représentation alliant les arts du théâtre, le kung fu, le sabre, le cosplay, la musique électronique, le chant,... pour un final joué le vendredi 29 septembre devant un public curieux, amusé, scotché ! Une initiative qui sera reconduite, sur un autre thème. Un partenariat CFD - collège qui ne cesse de phosphorer, au service d'initiatives innovantes auprès des collégiens.

**Club manga avec le collègue**

Suite à cette résidence d'artistes et de l'univers Manga, Blandine Staszak anime en lien avec Mme Pierre, la documentaliste du collège, un club manga les mardis de 12h30 à 13h30. Arts japonais, lecture de mangas et participation au prix national Mangawa.

Point Information Jeunesse (PIJ)

En 2016, la médiathèque intercommunale a obtenu la labellisation de la Direction Jeunesse et Sports pour la mise en place d'un PIJ à Frasne en lien avec le Centre Régional de l'Information pour la Jeunesse de Franche-Comté (CRIJ).

Des jeunes sont ainsi reçus en entretien à la demande. Orientation, aide à la recherche de stages, accompagnement de démarches,...

Par ailleurs, la Carte Avantages Jeunes y est délivrée depuis l'année dernière et permet ainsi de faire découvrir les nombreuses ressources documentaires à cette occasion.

Séances jeux ados

Proposées aux jeunes de 8-14 ans un vendredi après-midi à chaque vacances scolaires. Une dizaine de jeunes fidèles y participent, et de nouvelles recrues sont attendues.

Rencontr'ados

18 jeunes ont participé au mois d'avril à cette manifestation organisée par le département avec les animateurs territoriaux, à la Saline royale d'Arc-et-Senans. Ils ont pu pratiquer de nombreuses activités telles que la visite de l'expo Hergé, du baby-foot géant, du kin ball, une sensibilisation aux risques auditifs,... Une journée riche en découverte et rencontres, dans la bonne humeur.

2. SOLIDARITÉ**Organisation de l'évènement national****« la Semaine Bleue »**

Thématique 2017 « À tout âge : faire société », 15 animations ont été programmées du 2 au 6 octobre dernier.

Des nouveautés (Yoga, Qi Kong, peinture...) qui ont rencontré un vif succès, mais aussi des classiques comme la Marche Bleue qui réunit toujours autant de participants. Au total, près de 160 inscriptions sur la semaine pour environ 85 participants.

On notera cette année 2 temps forts : la soirée cinéma à Bulle avec le film « Retour au pays natal » d'Alain Baptizet qui a reçu un bel enthousiasme de la part du public et bien entendu le spectacle de clôture « Histoire(s) de famille(s) » à Bonnevaux qui a littéralement séduit les spectateurs conquis par le duo d'acteurs qui manie les registres de l'émotion et de l'humour avec brio.

Des ateliers informatiques**pour les personnes retraitées et seniors**

Ces ateliers sont à nouveau programmés à la médiathèque cette année, animés par Jean Goisset, bénévole, par le biais d'une convention de partenariat avec l'Association Familles Rurales et d'une adhésion de 19€/ an à l'AFR. Planning disponible à la médiathèque.

Projet de Maison de santé

Les professionnels du territoire se sont engagés dans la rédaction d'un projet de santé, condition pour voir émerger une Maison de santé sur le territoire. Les élus travaillent quant à eux sur le volet « immobilier » et subventions du projet. Un appel est lancé par les professionnels de santé pour que d'autres les rejoignent, notamment un médecin généraliste.

Les élus sont allés visiter le 6 décembre les maisons de santé de Levier et d'Amancey afin de s'inspirer des expériences aux environs.

Relais Petite Enfance

Grâce à la convention conclue avec le Centre Communal d'Action Sociale de la ville de Pontarlier, la CFD bénéficie de permanences et d'animations du Relais Petite Enfance de Pontarlier. Deux lundis après-midi par mois, une conseillère tient une permanence dans les locaux de la médiathèque (zone d'attente dans le hall de la CFD) pour renseigner parents employeurs et assistantes maternelles (entretiens individuels).

Le Relais tient notamment à jour des listes actualisées des assistantes maternelles disponibles par commune, n'hésitez pas à le contacter pour toute recherche d'un mode de garde (03 81 46 94 49 + formulaire en ligne pour les demandes de listes actualisées : http://www.ville-pontarlier.fr/vie_quotidienne_et_demarches/actions_sociale/petite_enfance.php)

Les ateliers nounous 1 fois par mois à la médiathèque et des ateliers d'éveil pour les tout petits dans les locaux du périscolaire de l'école de La Rivière-Drueon viennent compléter cette action au service de la petite enfance.

À noter : les 2^{es} journées de la Petite Enfance seront organisées les 28 et 29 septembre 2018 à l'Espace Pourny de Pontarlier.

3. ÉDUCATEUR SPORTIF TERRITORIAL

David Reymond est intervenu dans les écoles de la CFD pour de l'éducation sportive en orientation et marche nordique sportive. Il assure les 4 mois de ski dans les écoles de la CFD, 12 classes sont concernées (opération financée en partie par le Département du Doubs).

Au printemps 2018, et grâce à une formation financée par la CFD et que David Reymond a réussi, de nouvelles activités seront proposées dans les écoles, notamment l'initiation au tir à l'arc.

David Reymond est aussi en charge de l'organisation de la Randonnée des Fruitières à Comté, du Trail de la Vallée du Drueon et de l'entretien des sentiers de randonnée de la CFD. Il intervient également au Ski Club Frasne Drueon.

4. SKI NORDIQUE

Du côté des sites nordiques aménagés

- à Frasne : L'espace ludique sera mis en place durant toutes les périodes de vacances scolaires.

- Vaux-et-Chantegrue - Combe au Prince : les pistes nordiques et raquettes accueillent les pratiquants. Les parkings ont été agrandis et la route pour monter au site a été jalonnée. Ce domaine est géré en collaboration avec le Syndicat de Gestion du Domaine de la Haute-Joux qui regroupe les domaines de La Bourre - Mignovillard et Cerniébaud.

Retrouvez les informations, la carte des pistes et l'info neige sur : www.frasnedruegon-cfd.fr/la-decouverte-du-territoire-activites-et-animations/ski-randonnee-orientation



Partenariat avec le Ski Club Frasne Druegon

Partenaire sportif du territoire, le Ski Club bénéficie d'aides de la CFD pour la partie école de ski (prise en charge des redevances des jeunes) et pour la partie « projet de développement ».

Compétence « CULTURE »

1. LA MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE DE LA VALLÉE DU DRUEGON

La médiathèque compte aujourd'hui environ 1100 lecteurs provenant de toutes les communes du territoire.

Le réseau compte 5 bibliothèques et une quinzaine de bénévoles. La médiathèque Frasne-Druegon est ouverte 16h/semaine et les bibliothèques du réseau ouvrent toutes 1h30 chaque semaine.

Cette fréquentation, qui croît chaque année, montre bien le dynamisme de cette grande équipe de réseau qui propose chaque année une programmation riche et variée : ainsi, les histoires pour petites oreilles, accueils de classes, rendez-vous lecture, ateliers d'éveil sont toujours proposés mais s'ajoutent dorénavant cette année de nouvelles animations :

Atelier Baby music animé par Musicart's

À destination des 6 mois à 3 ans : un succès fou et une première séance qui a beaucoup plu, des vocations musicales à suivre...



Participation au Festival Littéraire itinérant « Les petites fugues »

Organisé par le Centre Régional du Livre. La médiathèque a accueilli l'auteur Guillaume Guéraud le 14 novembre pour présenter son dernier polar « Shots » et sa vie d'écrivain, particulièrement pour la jeunesse. Une première participation qui a donc compté 16 personnes, ravies de cette rencontre, humaine avant tout.



Mini-stage Kamishibai

Un atelier créatif autour du Kamishibai (théâtre d'histoires d'origine japonaise) a été proposé aux enfants de 5 à 11 ans, leur permettant de créer une histoire, illustrer leurs planches et présenter aux parents ce travail réalisé sur 3 séances de 2h. De jolis moments de partage et une restitution appréciée du public.

De la pratique philo pour tous

Initiés auprès des ados au printemps dernier, la médiathèque accueille désormais Laurence Bouchet et sa « philomobile » pour des séances avec les enfants de 4 à 12 ans, et les rendez-vous philo pour adultes sur certains rendez-vous lecture des vendredis soirs. Découverte de la pratique philosophique à travers des échanges, des idées, des débats permettant d'être plus à l'aise avec la prise de parole et ses idées.

2. L'ORGANISATION DE SPECTACLES

- Le soutien de la CFD à l'association culturelle de l'Eau Vive pour l'organisation du Festival de l'Eau Vive en juillet (1700 participants), la soirée cabaret en hiver et le spectacle jeune public à l'automne.



- Les montreurs d'ombre pendant les vacances de printemps, à destination des enfants, suivi d'un atelier de confection de silhouettes articulées et d'une découverte de l'envers du décor du théâtre d'ombres.



- Conte « Couleurs Martinique » par Valer Egouy le 28 juin à Boujailles.

- Histoires de familles par la Cie « Pièces et main d'œuvre » le vendredi 6 octobre à Bonnevaux. (dans le cadre de la Semaine Bleue).

- Spectacle de décembre de la Médiathèque : Tchouk Blang par la Cie « AnOrme » le mercredi 13 décembre à 16h à La Rivière-Druegon.

3. LE SOUTIEN DE LA CFD À L'ÉCOLE DE MUSIQUE ET DE DANSE MUSICART'S

Musicart's est un partenaire important du territoire en matière culturelle avec environ 170 élèves : chaque année la CFD octroie un soutien financier de 36 000 € pour financer l'enseignement musical et de la danse ainsi que des interventions de musique en milieu scolaire, assurées par Léa Gilet.

L'association a connu quelques changements importants en 2016. La Communauté de communes veille à être aux côtés de cette école structurante au plan départemental et ce, de manière à pérenniser l'offre d'enseignement artistique sur notre territoire.

À noter en 2018 : Fête de la musique autour du 21 juin à Bannans ; Gala de l'école de musique 16 juin à Frasne.



Compétence « ANIMATIONS – TOURISME »

1. OUVERTURE AU PUBLIC DES SITES NATURELS

La CFD s'occupe de l'entretien et de l'animation des sites naturels ouverts au public, notamment la Réserve Naturelle Régionale des Tourbières de Frasne-Bouverans qui accueille en moyenne 15 000 visiteurs par an, dont des publics porteurs de handicap. En été, un accueil est mis en place au chalet des tourbières, celui-ci est équipé également de sanitaires, point d'eau potable, tables et bancs ainsi que d'un défibrillateur. Il est à la disposition du public d'avril à début novembre, il est demandé à chacun de respecter les équipements dans l'intérêt de tous !

Les sentiers Druegon et Dragon à La Rivière-Druegon et Sentier du Berger avec l'espace Orientation à Vaux-et-Chantegrue connaissent un succès grandissant (parcours



téléchargeables sur <http://www.frasnedruegeon-cfd.fr/la-decouverte-du-territoire-activites-et-animations/ski-randonnee-orientation/espace-orientation-de-la-combe-au-prince/>).

En 2017, la fibule de La Rivière-Druegeon a été rénovée grâce au savoir-faire et à l'implication bénévole de messieurs Dichamp et Grillon notamment. La vigilance citoyenne de chacun est de mise pour que cette création artistique originale soit respectée.



Le site Espace Naturel Sensible du Lac de Bouverans a été ouvert au public fin 2016. Après une année de fonctionnement, la satisfaction du public semble atteinte. L'on compte près de 10 000 visiteurs sur ce site des rives du

lac, qui ont pu également cette année bénéficier d'animations (contes, visites animées par E.Redoutey ou le CPIE du Haut-Doubs, yoga, balade philosophique...). Même si le site est globalement très bien respecté, on déplore des incivilités persistantes, notamment concernant la circulation des véhicules à moteur dans les prairies des agriculteurs, le stationnement sauvage et le dépôt de déchets.

Programme de sensibilisation des scolaires de la CFD à la préservation des tourbières

Grâce à un programme co-financé par le LIFE tourbières du Jura, la Région Bourgogne Franche-Comté et par la CFD, 14 classes du territoire bénéficient d'interventions du CPIE et d'Emmanuel Redoutey pour la découverte des richesses des tourbières. Une restitution des travaux des élèves sera organisée en juin 2018.

Mots des élèves après leur visite :

« Maintenant on a appris qu'il faut protéger les tourbières, ils ont mis des pontons pour ne pas écraser les plantes » - Théo

« Une tourbière c'est joli. C'est un endroit protégé. Allez-y, j'avais des étoiles dans les yeux. » - Noane

2. SENTIERS DE RANDONNÉE ET ITINÉRAIRES DE LIAISONS DOUCES

En 2017, la Communauté de Communes a inscrit ses sentiers de randonnée au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR).

Ce document permet de protéger le patrimoine qui constitue les chemins ruraux et d'assurer la pérennité et la qualité des itinéraires de randonnées.

Six sentiers ont été inscrits :

- Le sentier de découverte des Tourbières de Frasne
- Le sentier de Cessay sur la commune de Frasne
- Le sentier du berger des vaches de Vaux-et-Chantegrue
- Le sentier de découverte des rives du Lac de Bouverans
- Le sentier du village de Bonnevaux
- Le sentier de la Croix de la Bèche sur les communes de Bouverans et La Rivière.

Parmi ces 6 sentiers, les deux derniers ont bénéficié d'une nouvelle signalétique directionnelle et de panneaux d'interprétation.

Vous pouvez d'ores et déjà retrouver ces sentiers sur le site internet de la CFD :

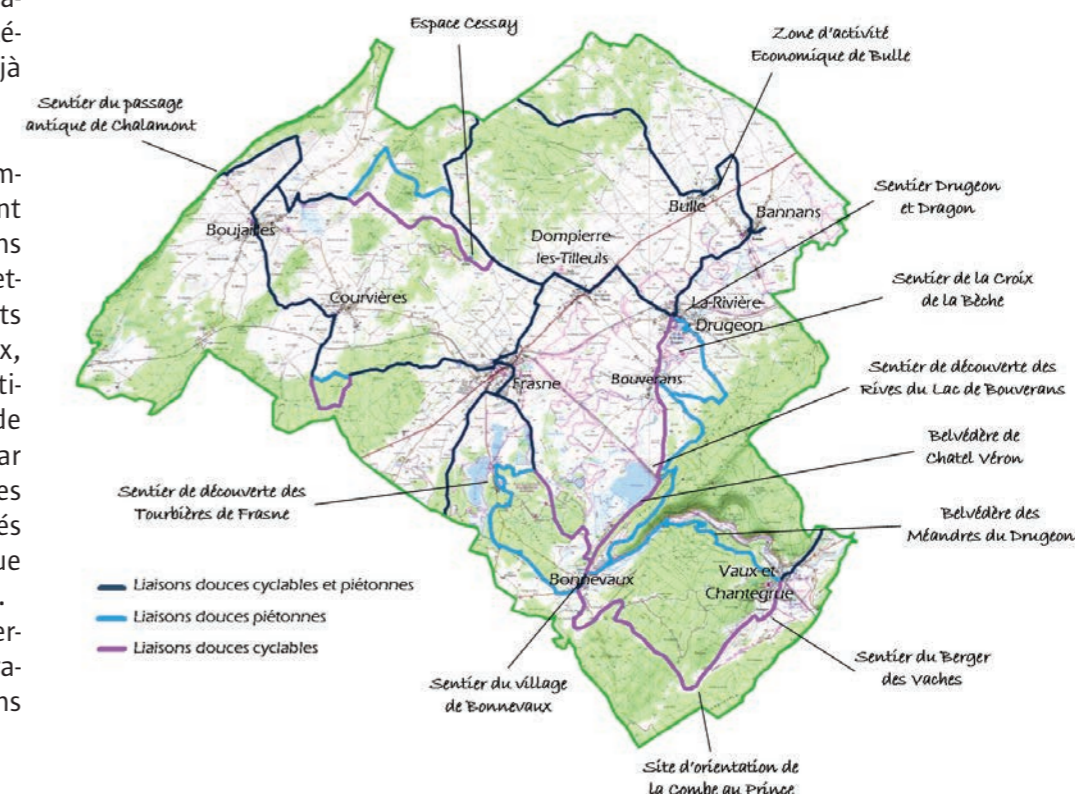
<http://www.frasnedruegeon-cfd.fr/la-decouverte-du-territoire-activites-et-animations/ski-randonnee-orientation/randonnee-pedestre/>



En 2018, des topoguides de chaque sentier seront probablement créés pour compléter la communication déjà existante.

La Communauté de Communes travaille également sur un projet de liaisons douces partagées, permettant de relier les différents sites touristiques entre eux, à pied et à vélo, par l'utilisation de chemins et de routes peu empruntés par les véhicules à moteur. Ces itinéraires seront identifiés grâce à une signalétique spécifique à partir de 2018. Retrouvez sur le site internet de la CFD la cartographie détaillée de ces liaisons douces.

Cartographie des liaisons douces en projet

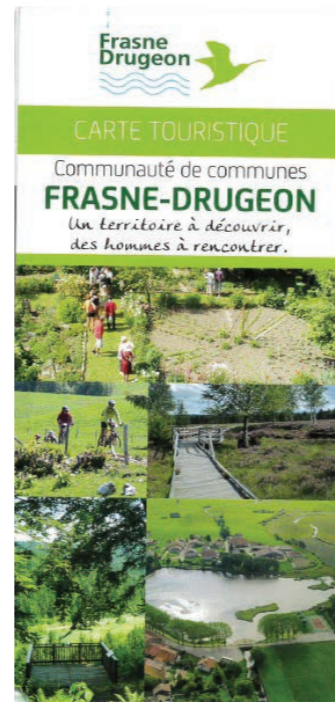


3. LE POINT INFO TOURISME

Situé 3 rue de la Gare à Frasne, il est ouvert 16 heures par semaine et compte désormais un écran dynamique, permettant de consulter les animations et informations pratiques qui défilent 24h/24. Vous y trouvez toute l'information touristique du secteur ainsi que des cartes de sites à visiter, les pistes de ski et l'info neige, les sentiers de randonnées pédestres et de VTT. La CFD travaille en partenariat avec l'Office de tourisme de Pontarlier pour la promotion des hébergements et des activités. Par ailleurs, le Point I assure les inscriptions pour une bonne partie des animations proposées sur la période estivale.

4. NOUVELLE CARTE TOURISTIQUE ÉDITION 2017

Disponible dans les mairies et au Point Info tourisme, mais aussi au chalet des tourbières, la nouvelle carte touristique du territoire a été financée grâce aux encarts de publicité des entreprises du secteur, qu'elles en soient remerciées. Elle existe en format plié ou en format « sous-main ». Vous y trouverez non seulement matière à visite et à découverte de notre territoire mais aussi un plan de la commune de Frasne avec les services, toujours utile.



ANIMATIONS - MANIFESTATIONS

1. LA RANDONNÉE DES FRUITIÈRES À COMTÉ

Toujours un grand succès pour cette manifestation familiale et conviviale qui rassemble 2 000 participants chaque année. Un succès rendu possible par l'investissement des producteurs de Comté du territoire et par celui des bénévoles des associations des villages.

A noter, le formidable investissement des bénévoles de Boujailles et de Bulle pour une édition ensoleillée, et sous le signe de la solidarité puisqu'une partie des bénéfices a été reversée à la Saupaudia (association pour le don de moelle osseuse).

En 2018, le 13 mai à La Rivière-Drugeon, de nouvelles améliorations sont prévues pour que tous les participants soient accueillis dans les meilleures conditions possibles. Les inscriptions à l'avance restent privilégiées et le port du bracelet obligatoire. Les associations de La Rivière-Drugeon et de Vaux-et-Chantegrue sont d'ores et déjà à pied d'œuvre ainsi que les traceurs pour les parcours.

2. SAISON ESTIVALE

Cette saison 2017 a été marquée par un printemps et un été très ensoleillés, favorisant une très bonne fréquentation des sites et une participation importante à de nombreuses animations, notamment sur de nouvelles formules telles que : Yoga dans la nature, découverte des abeilles, balade philosophique,...

Ces nouveaux partenariats avec des acteurs locaux permettent de renouveler cet agenda et de répondre à différentes thématiques, différents publics, permettant de faire découvrir le territoire d'une manière plus insolite.

Les visites guidées dans les tourbières, proposées sous 4 formules chaque semaine, ont vu leur participation baisser, ceci peut s'expliquer par une connaissance plus approfondie sur ce sujet par les habitants locaux, et un attrait des touristes pour une visite en autonomie, ce que l'ensemble des sites permettent tout de même.

Cependant, les relevés éco-compteurs montrent une fréquentation en hausse, sur le site naturel du Lac de Bouverans, et aux tourbières.



ASSAINISSEMENT INTERCOMMUNAL

Facturation

Le coût de l'assainissement passera à 0,89 €/m³ et 25 € de part fixe l'année prochaine.

Les tarifs de l'assainissement sont, depuis 2014, constitués de 2 factures dissociées :

- la collecte (compétence communale) : 1 part fixe (à l'abonnement) et 1 part variable (au m³) déterminées toutes deux par votre commune.
- le transport / traitement (compétence intercommunale) : 1 part fixe (25 €/logement) et 1 part variable (0,89 €/m³) déterminées toutes deux par la collectivité CFD.

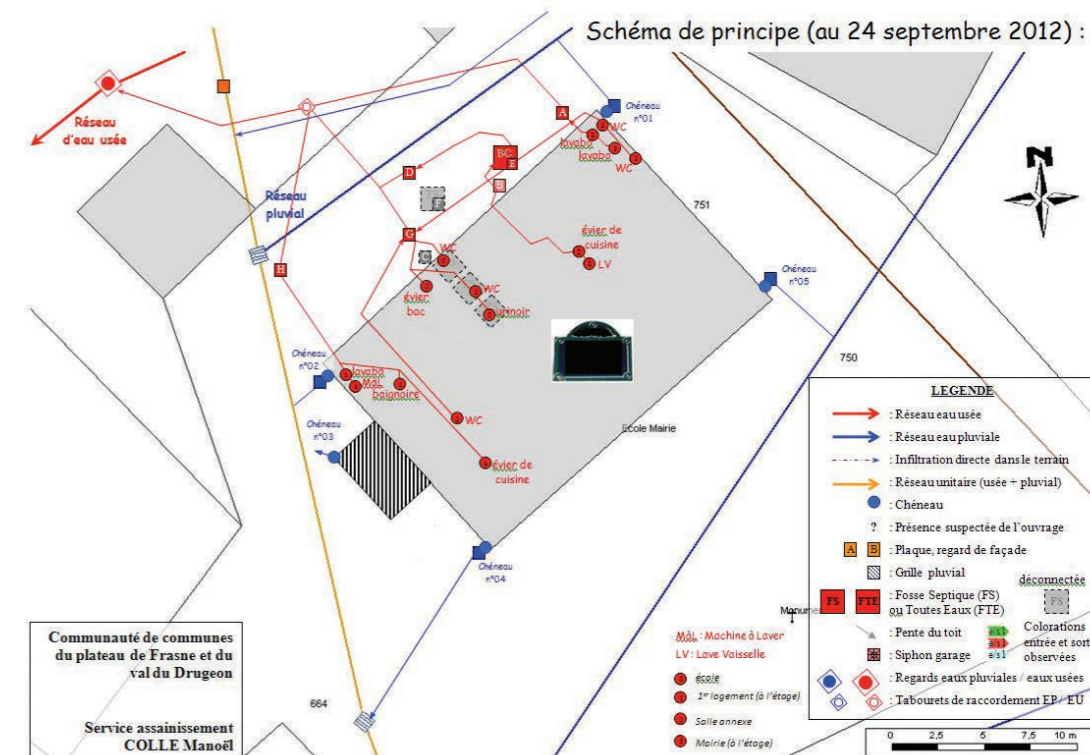
La station de traitement des eaux usées de la vallée du Drugeon a traité 521 431 m³ d'eaux usées en 2016 (408 000 m³ d'eaux usées en 2015), avec un rendement moyen de dépollution de plus de 95 %.

Des travaux de réhabilitation sur les réseaux de transport d'assainissement ont été réalisés :

- Frasne : des travaux de création d'un réseau séparatif pour les eaux usées a démarré en 2015 et s'est achevé fin 2017. L'actuel réseau unitaire est destiné à ne collecter que des eaux pluviales et les particuliers auront 2 ans (début 2019) pour raccorder leurs eaux usées au nouveau réseau d'eau usée.
- La Rivière-Drugeon : des travaux de création d'un réseau séparatif pour les eaux usées ont été achevés Faubourg d'Arlin. Ainsi, l'intégralité du village est désormais en réseaux séparatifs (eaux pluviales / eaux usées).

Des vérifications de branchements

sont réalisées régulièrement sur le territoire de la Communauté de communes, notamment lors de vente d'habitations. Ces vérifications sont primordiales pour s'assurer du bon acheminement des eaux usées vers la station d'épuration et éviter ainsi les pollutions du milieu naturel. C'est également l'occasion d'apporter une aide technique sur l'assainissement aux particuliers notamment pour l'accompagnement à la mise aux normes de leurs réseaux privés.



Depuis le début du mois de décembre 2016, les contrôles de raccordements seront réalisés aléatoirement dans les communes et auront pour objectif de couvrir l'ensemble du territoire pour attester de la conformité des raccordements de chaque habitation. Pour tout renseignement, contacter la Communauté de communes.

Retrouvez ces documents et informations sur le site internet de la CFD : www.frasnedruegeon-cfd.fr/lenvironnement-et-le-developpement-durable/assainissement/

La cellule technique Assainissement est composée de trois techniciens : Manoël COLLE, Sylvain PEREIRA et Arnaud MUSY.

ATTENTION À L'UTILISATION DES RÉSEAUX :



Pour limiter les coûts d'intervention et de dépollution, chacun est invité à un comportement responsable : les lingettes, serviettes périodiques, plastiques, huiles, ne doivent en aucun cas être jetés dans les réseaux.

STOP aux lingettes dans les toilettes

Faites le bon geste !

Pourquoi ne faut-il pas jeter les lingettes dans les toilettes ?



Les lingettes jetées dans le réseau

- Bouchent les canalisations
- Colmatent les pompes de refoulement
- Comblent le fond des postes de relevage

Coûts engendrés +0,16€/m³

Estimation des surcoûts engendrés par la présence de corps solides dans les réseaux d'assainissement

Coût global annuel **42 000 €**



Contrôles de raccordement à l'assainissement

Les communes de la CFD ont pris la décision d'entamer une importante campagne de contrôle du raccordement des particuliers aux réseaux communaux d'assainissement.

Les techniciens de la cellule technique assainissement (Sylvain Pereira, Arnaud Musy et Manoël Colle) vont donc prendre contact avec les propriétaires des habitations à contrôler.

Nous vous invitons à signaler directement à votre mairie l'achèvement de vos travaux de mise en conformité ou, le cas échéant, votre intention de les réaliser.

Quelques rappels concernant la conformité d'un branchement

- Aucun ouvrage septique (fosse) en activité
- Eaux usées (WC, cuisine, salle de bain, évier de garage, machine à laver...) raccordées au réseau d'eaux usées communal,
- Eaux pluviales (chênaux, grilles, caniveaux, drains...) raccordées au réseau d'eaux pluviales communal ou perdues dans le terrain par épandage ou infiltration.

€ RAPPEL : un raccordement non-conforme entraînera le doublement de votre facture assainissement



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FRASNE-DRUEGEON
3, rue de la Gare - 25560 Frasne
03 81 49 88 84
manoeil-colle.cfd@orange.fr
www.val-druegeon.org

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE www.maison-publicite.com - Postcard

ACCA, Association Communale de Chasse Agréée

Cette année encore, la saison de chasse à bien débutée, avec d'ores et déjà quelques beaux prélèvements de sangliers opérés par une équipe renforcée de cinq membres admis.

Les comptages du printemps dernier montrent une baisse sensible du nombre de chevreuils sur notre territoire ainsi qu'une explosion de la population de blaireaux.

Une modification du mode de calcul du dédommagement des dégâts causés par les sangliers sur les exploitations agricoles a été imposée à l'ensemble des ACCA du secteur Haut-Doubs. L'importante augmentation qui en découle remet en cause l'équilibre budgétaire de notre association et des solutions devront être trouvées pour faire face à cette nouvelle contrainte.

Pour ce numéro, une attention spéciale aux deux vétérans de l'ACCA, Jean-Marie et Roland Vuillaume respectivement âgés de 81 et 82 ans. Devenus membres de l'association depuis leur plus jeune âge, rares sont les saisons qui se sont écoulées sans la présence charismatique des deux frères. À eux deux, ils cumulent aujourd'hui un total de 115 permis ! Toujours là pour collaborer, tant sur l'aspect administratif que sur le terrain, ils ont toujours été des fervents défenseurs de l'association. Ils restent également des membres assidus pour l'action de chasse avec une motivation aussi forte que celle de leurs premières saisons!

Nombreux ont été les bons moments passés en leur compagnie dans leur cabane et pour toutes ces raisons nous leur adressons un grand merci !



CONTACT :
Association Communale de Chasse Agréée
M. Gabriel Chardon : 06 30 87 48 98
gaby.chardon@gmail.com

Amicale des anciens combattants

Le 8 mai et le 11 novembre, un hommage a été rendu à tous les morts pour la France lors des deux guerres mondiales, celles des décolonisations et aujourd'hui celles des opérations extérieures.

Le Maire a lu le message de la Secrétaire d'État auprès de la Ministre des Armées puis les noms des victimes originaires de la Commune ont été cités et une gerbe a été déposée.

Pour clore la cérémonie, la population présente a été invitée au vin d'honneur offert par la municipalité.



Amicale du Laveron

Suite à une première édition réussie du « Festival de la tarte », l'Amicale du Laveron était bien décidée à renouveler l'organisation de cette fête villageoise. L'incertitude du nombre de participants planait toujours : y'aura t'il autant de monde que l'an dernier ? L'enthousiasme de la première édition ne sera plus au rendez-vous ? Ou alors les gens se seront passés le mot et il y aura encore plus de monde ?

Mais bonne surprise : la salle était à nouveau remplie ! Le nombre d'inscriptions a même été légèrement battu, permettant à tous de déguster encore plus de tartes, toujours plus originales ! C'est d'ailleurs une tarte au fenouil nous venant de Chapelle-des-Bois qui a remporté le titre dans la catégorie des tartes sucrées. Coté salé, la Haute-Savoie a fait la différence, avec le cocktail gagnant de fromage, lardons... et génépi !

Et félicitations aux vainqueurs de l'an dernier, qui ont su rester sur le podium ! Merci aussi aux courageux qui ont préparé une tarte pour le concours de la plus grande des tartes et qui ne nous a pas déçus ! Pour que la fête profite à tous, l'atelier des enfants a permis aux plus jeunes de découvrir leurs talents de pâtisseries en herbe.

Et la bonne ambiance s'est prolongée avec le concert de deux chansonniers de la Suisse voisine ! Maintenant que l'aventure est lancée, elle n'est pas prête de s'arrêter, et nous donnons déjà rendez-vous à tous les Valchantois pour le concours 2018 !



CONTACT :
Amicale du Laveron
 M. David Brulport : 06 73 16 10 49
 amicale.laveron@gmail.com



A.D.E.H.J. (Association De l'École de la Haute-Joux)

L'ADEHJ est l'association des parents d'élèves de Vaux-et-Chantegrue et Bonnevaux (École de la Haute Joux). Son but est de récolter des fonds servant aux sorties et activités des enfants (cinéma, voyages de fin d'année...) mais aussi de créer des liens entre les parents et d'animer la vie de nos villages.

Voici un aperçu de ce que les parents ont pu et vont organiser :

- La fête de fin d'année scolaire à Vaux a eu lieu sous un magnifique soleil, nous avons pu louer une structure gonflable, pour la plus grande joie des enfants. Cette petite fête, agrémentée d'une sympathique représentation de la part des élèves, se termine traditionnellement par un pique-nique avec parents et enseignants... Rappelons qu'une buvette est toujours proposée à toutes nos manifestations !!

- L'ADEHJ est aussi toujours présente à la fête de la Saint-Jean pour proposer l'apéritif et la vente de gâteaux sur la côte de Bonnevaux, le 4^e dimanche de juin.

- La brocante du 24 septembre à Bonnevaux n'a malheureusement pas eu le succès escompté (une dizaine d'exposants seulement), mais cette légère déception a été comblée par notre vente très fructueuse de potirons et autres courges... Cette année la récolte fut exceptionnelle.

- Nous proposons toujours le ramassage des journaux à Bonnevaux en automne et au printemps, et les habitants de Vaux peuvent les déposer devant le local communal (merci à Nicolas Vanhuysse qui les range à l'intérieur du local). La vente de ces journaux, et autres papiers (publicités en tout genre, catalogues...) que les habitants peuvent mettre de côté plutôt que de les jeter, permet de récolter une bonne petite somme. Merci par avance à vous, qui lisez cet article, et qui allez désormais vous débarrasser de vos publicités auprès des parents d'élèves, et non pas dans vos poubelles jaunes !!



- Des sapins de Noël sont aussi proposés tous les ans. En 2017, ce fut le samedi 9 décembre, dans les deux villages, avec le vin chaud offert. Puis viendra, le samedi 16, notre petite fête de Noël, cette année à la salle des fêtes de Bonnevaux, avec une représentation des élèves, et surtout... la venue du père Noël (le vrai, bien sûr !!) et de ses cadeaux. Merci aux communes pour leur participation financière.

- Cette année, les associations du village de Vaux-et-Chantegrue sont appelées au bénévolat pour l'organisation de la randonnée des fruitières, qui aura lieu à La Rivière-Drugeon, le 13 mai. Plus l'association « fournira » du temps et de la main d'œuvre, plus notre part aux bénéfices financiers de cette manifestation sera importante. C'est l'occasion pour les parents de se rencontrer, et de passer un agréable moment, tout en « servant la bonne cause » !!

- Cette année aussi, une page se tourne pour nous, puisque notre présidente Lydie Dauvergne passe le relais après quelques années de bons et loyaux services. Un grand merci à Lydie pour tout l'investissement, le temps et l'énergie dépensés pour nos enfants. Merci aussi pour son aide et ses conseils lors de cette année transitoire.

Composition du bureau :

Marie Gréa (Bonnevaux) : présidente
 Stéphanie Massart (Vaux) : vice-présidente
 Nathalie Cuhe (Bonnevaux) : trésorière
 Stéphane Leuba (Vaux) : vice-trésorier
 Céline Dodane (Bonnevaux) : secrétaire
 Bruno Larère (Vaux) : vice-secrétaire

CONTACT :
Association De l'École de la Haute-Joux
 06 82 19 53 37 - adehj@orange.fr

Amicale des sapeurs-pompiers - Rive gauche



Le CPI, centre de première intervention regroupe les sapeurs-pompiers volontaires des communes suivantes : La Planée, Les Grangettes, Malpas, Saint-Point et Vaux-et-Chantegrue et possède un local situé à Malpas, dans le garage sous la Mairie.

L'effectif est en baisse par rapport à l'an dernier. Nous sommes actuellement 13 sapeurs-pompiers, dont 7 de Vaux-et-Chantegrue : Cannelle Frédéric (Chef de centre, Adjudant-chef), Vanhuysse Nicolas (Adjoint, Sergent), Amoureux Guillaume, André Joël, Barthelet Jérôme, Devillers Loïc, Dautremont Mathis, Ferrer Jean-François, Fortier Fanny, Gillet Julian, Mouraux Karen, Mouraux Manon, Oudot Jacques, Vanhuysse Marina, Vionnet Stéphane. À noter l'arrivée de Voynet Céléstine de Oye-et-Pallet. À noter : Marina, Guillaume, Loïc, et Mathis sont en disponibilité, ils font toujours partie de l'effectif mais sont inactifs.

Deux jeunes suivent les cours de JSP (Jeunes Sapeurs-Pompiers) : Océane Bejeannin de Vaux-et-Chantegrue et Pierre Oudot de La Planée. Ils sont en

dernière année et passeront le brevet de JSP en juin et pourront intégrer le CPI en juillet. Nous ne pouvons que les féliciter et les encourager. Les trois chefs d'agrès ont suivi un stage de 8 heures à Frasnay de remise à niveau.

Durant l'année 2017 (du 1^{er} janvier au 26 novembre), il y a eu 37 interventions réparties comme suit : 19 secours à personnes, 1 incendie, 12 accidents voie publique, 5 divers.

Le CPI remercie la population pour l'accueil des Pompiers lors de leur traditionnelle visite pour les calendriers.



Les Sapeurs-Pompiers recrutent de nouveaux volontaires :

- hommes ou femmes de 16 à 65 ans
- motivés par l'aide à autrui, l'investissement dans un projet
- forts et ayant l'esprit d'équipe
- disposant de bonnes capacités physiques

En France, 193 000 hommes et femmes vivent un engagement quotidien au service des autres, en parallèle de leur métier, de leurs études... Chaque jour, ils démontrent que solidarité et altruisme ne sont pas de vains mots.

Pourquoi pas vous ?

En France 28 600 Jeunes Sapeurs Pompiers apprennent le métier de pompier.
 Pour tous renseignements :
 M. Nicolas VANHUYSE,
 03 81 69 66 07

CONTACT :
Sapeurs-pompiers Rive gauche
 pompiersrivegauche.e-monsite.com
 amicalerivegauche@live.fr

Club d'Amitié

Il y a 5 ans, le club d'amitié de Frasné a eu l'idée d'organiser une journée de rencontre annuelle, marche et repas, pour tous les clubs de la CFD. Le 12 septembre dernier, cette journée a été organisée à Vaux, en collaboration avec le club de Dompierre-les-Tilleuls.

Les marches sont parties à 9h30 et 9h45 de la place de l'église en direction de la vieille citerne où un petit ravitaillement attendait les marcheurs. La deuxième équipe est revenue par un itinéraire un peu plus court que la première.

Le repas, préparé par Madame Paulette Bôle et son équipe a été servi à la salle des fêtes de Vaux par les bénévoles des deux clubs qui ont assumé aussi la préparation et la remise en état des lieux. La décoration, très réussie, fleurie, pleine d'imagination et de créativité, a été réalisée par les dames de Vendredi Anim'.



173 convives à table, apéritif offert par la CFD, et une ambiance très gaie malgré la pluie matinale ! La commune de Dompierre a été présentée

par son maire et celle de Vaux par M. Lanquetin, 1^{er} adjoint. Les trois cuisinières ont été remerciées avec des fleurs et de chaleureux applaudissements. Cette journée sympathique s'est achevée vers 17 heures.

Nous entretenons également des relations suivies avec les clubs de l'ancien canton de Mouthe. Chaque année, au printemps et à l'automne, 2 rencontres sont organisées : 1 journée marche et repas et une après-midi cartes et scrabble, suivie d'un petit goûter.

Chaque année, hélas, nous perdons un ou deux adhérents, c'est la vie, mais la vie ça devrait être aussi de nouveaux adhérents, car chaque année a également son lot de nouveaux retraités. Pourquoi ceux-ci boudent-ils notre Club ? Nous l'ignorons et sans doute eux aussi. Nos réunions se tiennent de novembre à fin avril, tous les mardis, à la salle des associations, mise à notre disposition par la commune. Toutes les personnes retraitées sont invitées à y participer. Bien des activités peuvent être organisées au cours de ces après-midi sympathiques, chacun peut y apporter de nouvelles idées et partager notre petit goûter en fin d'après-midi.

Notre club est affilié à la Fédération des Associations de Retraités du

Doubs, la FAR25, et par là-même, affilié à la CFR, Confédération Française des Retraités, animée par des retraités bénévoles et passionnés qui œuvrent dans des commissions spécialisées, retraites, assurance maladie, dépendance, autonomie, fiscalité, santé, vieillissement, etc. Ils suivent attentivement toutes les mesures prises par nos gouvernants, font des propositions positives à nos dirigeants (notamment depuis 10 ans proposent la retraite universelle), et réagissent aussi quand il le faut, récemment contre l'augmentation de notre contribution à la CSG, par des courriers ou visites à tous nos dirigeants, Président, Ministres, Conseillers, Députés, Sénateurs,...

Adhérer à notre Club d'Amitié, c'est donc aussi participer à cet effort de défense de nos intérêts qui nous concernent tous directement.

En 2018 nous fêterons les 40 ans de notre Club, et nous souhaitons vivement être plus nombreux. La porte est ouverte, venez nous rejoindre, nous vous accueillerons avec grand plaisir.

CONTACT :
Club d'Amitié
 M. Philippe Chevalier : 03 81 69 65 35
 M. Daniel Guyon : 03 81 69 60 78



Familles rurales - accueil périscolaire



L'accueil périscolaire des diabolins est géré par l'association Familles Rurales des brimbelles, dont le siège se situe à Frasné. Il a ouvert ses portes en septembre 2009 grâce à un partenariat entre la commune de Vaux-et-Chantegrue, la CAF et Familles Rurales.

Il s'agit d'accueillir les enfants dès leur scolarisation jusqu'à leur départ au collège. Plusieurs créneaux horaires sont proposés aux familles afin de répondre au mieux à leur besoin. Nous accueillons une dizaine d'enfants le matin, jusqu'à 50 le midi et jusqu'à 20 le soir.

L'équipe d'encadrement est composée de :
 - Virginie Faton, directrice diplômée BAFA
 - Annie Vallet, animatrice diplômée BAFA
 - Eva Ferlat, animatrice diplômée BAFA

Depuis septembre 2017, Stéphanie Massart a rejoint l'équipe d'animation pour le mardi, jeudi et vendredi midi car nous avons une augmentation importante le midi du nombre d'enfants et nous devons être 4 animatrices ces jours-là.



Chaque année, un thème est proposé aux enfants et à partir de celui-ci nous proposons des activités. Cette année, le thème est : « Les 4 saisons ».

CONTACT :
Familles rurales Les Brimbelles
 03 81 69 99 38
 lesdiabolins.famillesrurales@orange.fr

Téléthon

Cette année, l'équipe du Téléthon a réitéré sa soirée fondue en compagnie de la fanfare de Labergement-Sainte-Marie. Cette dernière a été un succès avec une somme d'environ 3200 € reversés au Téléthon dont 1000 € récoltés lors du vide-greniers.

Nous tenons encore à vous remercier et nous espérons de nouveau votre présence cette année.

L'équipe du Téléthon est toujours à cours de bénévoles, toutes les personnes volontaires seront donc les bienvenues. Cela implique au maximum trois réunions par an et une petite journée de mobilisation. On compte sur vous !

CONTACT :
Téléthon
 Mme Christelle Godart
 06 78 05 56 64
 aualchantois@orange.fr



V.E.C.A. (Vaux-et-Chantegrue Animations)



Les grands changements de 2017

VECA a connu un changement important en ce début d'année 2017 : nous sommes devenus le comité des fêtes de Vaux-et-Chantegrue. L'association s'est également pourvue d'une nouvelle présidente en la personne de Stéphanie MASSART.

Depuis cette année, nous proposons également des tables, des bancs, des chaises, de la vaisselle et un motoculteur à la location. N'hésitez pas ! Pour toute demande de matériel, adressez-vous à Ariane Droz-Barthelet au 07 88 58 32 81 ou à François Faton au 06 85 93 31 15.

Retours sur les événements de l'année

Saint-Sapin

VECA a décidé de remettre la Saint Sapin en place. Nous avons donc proposé aux Valchantois de se donner rendez-vous le 15 janvier avec nos sapins défraîchis dans la cour de l'école. Nous sommes partis en fin d'après-midi à la lueur de nos flambeaux pour rejoindre le stade de football où nous avons fait un grand feu. Nous avons également offert à tous les participants un verre de vin chaud ainsi qu'une part de galette des rois. Très beau moment d'échanges et de convivialité qui sera reconduit pour les années à venir.



Carnaval

VECA a organisé pour la seconde année, avec le périscolaire « Les Diablotins » et l'ADEHJ, le carnaval. Les enfants se sont retrouvés à la salle des fêtes pour le goûter avant de partir chercher des bonbons dans le village. Ce fut un grand succès quant au nombre d'inscrits car ils étaient près d'une soixantaine à arpenter les rues du village en quête de sucreries. Après tant d'effort, retour à la salle pour un moment de folie avec des chorégraphies sur grand écran, karaoké, des jeux et bien entendu l'élection du plus beau déguisement pour les petits ainsi que les plus grands qui s'étaient prêtés au jeu. La soirée a continué dans une ambiance festive en musique. Nous avons constaté que peu de parents sont restés en fin de soirée : nous réfléchissons donc à un nouveau concept pour la prochaine année.



Opération village propre

Comme à l'accoutumée, au mois de mai, nous avons effectué l'opération village propre. Il fallait beaucoup de courage car le temps n'était vraiment pas avec nous ! Et c'est sous des trombes d'eau que nous avons donné un grand coup de balai dans les rues de notre village ! Plus les années passent et plus notre village reste propre. Bravo !!! De ce fait, nous renouvellerons désormais l'opération seulement tous les deux ans. Merci à tous pour votre participation et surtout aux enfants qui y viennent en nombre !



Soirées pétanque

Au mois de juin, nous avons pu ressortir nos triplettes et nous retrouver sur le nouveau terrain de pétanque. C'est ainsi que chaque mardi soir, quand le temps le permettait, nous avons partagé des parties de boules dans la joie et la bonne humeur ! Si en début de saison, certains avaient déjà un excellent niveau, d'autres se sont nettement améliorés semaine après semaine. C'est vraiment plaisant de pouvoir jouer en toute simplicité et tous niveaux confondus, sans prise de tête !!!

Vide-greniers

La météo était avec nous en cette fin d'août pour le traditionnel vide-greniers organisé dans le hameau de Chantegrue par les habitués bénévoles auxquels se sont joints d'autres aidants sous couvert de l'Association VECA. Moins d'exposants que les années antérieures mais beaucoup de visiteurs et de convives au repas. Pour rappel, tous les bénéfices de cette animation sont reversés chaque année au Téléthon.

À noter dans vos agendas : vide-greniers 2018 le samedi 9 juin

Fête patronale

Le premier week-end de septembre, s'est déroulée la traditionnelle fête patronale de notre village. Le samedi



après-midi, VECA a proposé une chasse aux trésors aux enfants qui, après avoir achevée celle-ci, remportaient un tour d'auto tamponneuse ainsi qu'un paquet de bonbons offerts par VECA. En parallèle, grands et petits pouvaient participer à un concours de Molkky malheureusement écourté par la météo. Bien entendu, cette journée de samedi s'est terminée par un moment de convivialité autour d'un repas préparé avec beaucoup d'attention par les chefs cuisiniers de VECA (mais aussi un peu l'aide d'un traiteur et d'une pâtissière). Les 150 personnes qui avaient réservés leur ticket au préalable, ont tous bien apprécié cette soirée festive et se sont bien régalez !

Décoration du village pour Noël

Le 25 novembre, nous avons ressorti nos bonhommes de neige, rennes et autres personnages pour à nouveau emmener l'esprit de Noël dans notre village. Nous avons ainsi décoré notre commune au niveau de la fontaine qui se trouve en face de l'école ainsi que chaque entrée de village. Gros travail avec la confection de nouveaux panneaux en bois, l'emballage de nouveaux cadeaux déco et surtout la coupe de sapin et le montage de la crèche. Mais c'est dans une bonne ambiance que tout a gentiment pris forme !



Cette année, VECA n'a pas proposé la sortie en bus au marché de Noël car cela fait deux années consécutives que nous la faisons. Mais ne vous inquiétez pas celle-ci sera reconduite l'an prochain.

2018 va être une année pleine d'animations car, Coupe du Monde oblige, nous allons projeter sur grand écran les matchs de l'équipe de France à la salle des fêtes avec la participation du club de foot de Labergement-Remoray-Vaux (comme ce fut le cas pour la coupe d'Europe).

VECA participera également à la Randonnée des fruitières qui aura lieu au mois de mai. En juin aura lieu la brocante... Les soirées pétanque... La fête patronale... De quoi passer de bons moments !

N'hésitez pas à nous rejoindre car nous sommes toujours à la recherche de sang neuf !!! Et plus on est de fous, plus on rit !!! Pour participer à un événement ou plus si affinité !

CONTACT :

V.E.C.A.

Vaux-et-Chantegrue Animations

Mme Stéphanie MASSART : 06 73 89 93 67

Quelques règles de bonne conduite

Bruit et engins à moteur

Les horaires pour utiliser les engins à moteur sont réglementés par l'Arrêté Préfectoral du 19 avril 2000 qui impose les périodes d'utilisation suivantes :

- jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Chiens errants

Nos amis les chiens entraînent des obligations. Il est en effet fortement désagréable de les voir divaguer dans le village, surtout pour les personnes qui en ont peur.

Divagations et aboiements étant fréquents, il est expressément demandé aux propriétaires de faire le nécessaire pour supprimer toutes les nuisances susceptibles de gêner, non seulement les voisins directs, mais également l'ensemble de la population.

Circulation

La circulation sur les voies non affectées à la circulation est interdite à tous les véhicules de type 4 x 4, quads et autres véhicules. En cas d'infraction constatée, le risque d'amende est élevé.



Vitesse : pensez à notre sécurité

La circulation est de plus en plus importante dans notre village et nous constatons que malheureusement la limite des 50 km/h est régulièrement dépassée ! Aux abords de l'école, des commerces ou des habitations, la vitesse est souvent trop élevée... N'attendons pas un accident !

Nous sommes conscients que de nombreux aménagements doivent être faits dans nos rues, mais en attendant, soyons des citoyens respectueux !

Stationnement

Le stationnement des véhicules sur la voie publique et/ou sur les trottoirs est abusif et constitue une violation du droit de propriété (article 544 du Code civil).

C'est une infraction passible de contravention ainsi qu'il est défini dans les articles R417-5 et R-417-10 inhérents à la réglementation du stationnement des véhicules.

Les trottoirs sont réservés aux piétons pour leur sécurité. Un trottoir occupé par un véhicule oblige les passants à poursuivre leur chemin en descendant sur la chaussée au risque de se faire faucher par une voiture...

Aussi, il est demandé à tous les villageois de bien vouloir garer leurs véhicules ainsi que ceux de leurs visiteurs sur leurs propriétés ou sur les emplacements prévus à cet effet.

Déneigement

Première poudrée de neige en octobre ou novembre... Un peu plus hardie en décembre et janvier... Que vais-je faire des énormes tas en février ?

Les solutions ? Être vigilant et civilisé :

- Déblayer la neige très régulièrement et le plus loin possible (mais ni sur la route, ni chez le voisin).
- Dégager, à chaque fois que cela est possible, les trottoirs que les piétons empruntent devant vos habitations.
- Stationner les véhicules dans les cours et non pas sur les chaussées et/ou trottoirs !

Merci aux Valchantois, de plus en plus nombreux, qui fournissent de gros efforts pour faciliter non seulement l'accès aux habitations mais aussi le travail fastidieux des déneigeurs !

Infos utiles

Ordures ménagères

Collecte des bacs verts : chaque mercredi

Collecte des bacs jaunes :

1 vendredi sur 2 (1^{er} ramassage de l'année : vendredi 12 janvier 2018)

Rappel : dans le bac jaune, je dépose les bouteilles et flacons en plastique, les journaux, papiers et magazines, les boîtes et emballages en carton, les briques alimentaires, les emballages en acier ou aluminium vides !!! Les autres déchets ménagers sont à déposer dans le bac vert.

Des containers à verre sont également à votre disposition à proximité de l'usine communale !

Plus d'infos sur www.smcom-haut-doubs.fr (possibilité de consulter en ligne le détail de vos levées des bacs, votre facture de redevance incitative...).

Navettes autocar TER

Notre village a la chance de pouvoir profiter d'un service quotidien d'autocar entre Frasne et Vallorbe. N'hésitez pas à vous renseigner à la mairie ou en gare de Frasne pour obtenir les horaires. Ce service est ouvert à tous et pas seulement aux détenteurs de billets de train.

Salle des fêtes



Notre salle des fêtes (équipée d'un ascenseur) possède une capacité d'environ 180 places assises et dispose d'un équipement complet en cuisine (vaisselle et couverts, 2 grands fri-

gos, four, gazinière, plusieurs points d'eau, etc.).

Elle accueille toutes les associations villageoises désireuses d'y organiser des événements mais elle est également accessible aux particuliers.

TARIFS DE LOCATION

selon délibération du 21 janvier 2014

- Résidents : 240 € (week-end)

- Non-résidents : 450 € (week-end)

- Obsèques : 50 €

- Associations hors village : 450 € (week-end)

- Associations communales et inter-communales : 1 gratuité par année

- Caution salle : 1000 €

- Caution «ménage» : 150 €

Pour toute demande de location, **s'adresser au secrétariat de mairie.**

Cimetière communal

La commune dispose de caveaux et de cases au columbarium et depuis 2015, 7 cavurnes (petits caveaux indépendants pouvant contenir 4 urnes) sont également disponibles. Les familles intéressées par une acquisition sont invitées à se faire connaître en mairie.

Le cimetière municipal ne dispose pas de conteneurs à poubelles. L'emplacement bétonné situé en face de la grille d'entrée est exclusivement réservé aux déchets verts. Une poubelle est à votre disposition pour tous les autres déchets (pots de fleurs cassés, plastiques, etc.) à côté de cet emplacement.

Papiers d'identité

Vous souhaitez renouveler votre carte d'identité ou votre passeport ?



• **Carte d'identité :** ce document n'est désormais plus délivré par votre mairie. Nouvelle démarche : remplir la pré-demande sur le site www.ants.gouv.fr (ou demander le formulaire CERFA au secrétariat) puis prendre rendez-vous dans l'une des mairies de Mouthe, Pontarlier ou Levier.

• **Passeport :** prenez rendez-vous dans les mairies de Mouthe ou Pontarlier qui sont équipées pour délivrer le passeport biométrique. Les documents à présenter dépendent de la situation : majeur ou mineur, première demande ou renouvellement, possession (ou non) d'une carte d'identité sécurisée...

Infos complètes et formulaires sur www.service-public.fr.

Inscriptions sur les listes électorales

Les personnes âgées de 18 ans et/ou nouvellement



arrivées sur la commune peuvent se présenter en mairie, munies de leur carte d'identité en vue de leur inscription sur les listes électorales.

La clôture des inscriptions est fixée au 31 décembre de chaque année et pour information, le bureau de vote se situe à la salle des associations (rez-de-chaussée de la salle des fêtes).

Recensement militaire

Il est obligatoire !! Filles et garçons doivent, le mois de leur 16^e anniversaire, se faire recenser à la mairie de leur domicile. À l'issue de cette formalité, il leur sera remis une attestation de recensement. Cette attestation est un document officiel et sera exigé à de nombreuses occasions, notamment pour l'inscription dans l'enseignement supérieur ou à l'examen du permis de conduire.

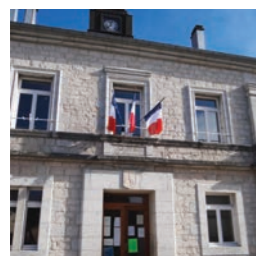
Numéros d'urgence

Pompiers : 112

Samu : 15

Gendarmerie (Les Hôpitaux-Neufs) : 03 81 49 10 11

Horaires des services communaux



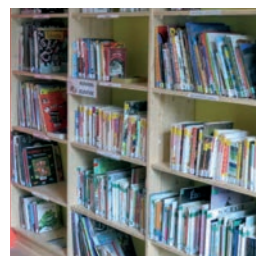
Secrétariat de mairie

Ouverture : lundi, mardi, jeudi de 9h à 12h ainsi que les samedis pairs de 9h à 11h30
Sur rendez-vous le samedi matin.
Retrait des imprimés tels que demandes de cartes d'identité, passeports, permis de construire, déclarations préalables, etc.
03 81 69 61 25 - mairie.vauxetchantegrue@wanadoo.fr - www.vaux-et-chantegrue.fr



Agence postale

Ouverture : du lundi au samedi de 9h à 12h.
Services photocopies.
Retrait des vignettes d'accès à la déchèterie de la Fuvelle.
03 81 69 60 13



Bibliothèque

Ouverture : samedi de 10h30 à 12h.
09 70 02 35 07

Horaires des services intercommunaux

Communauté de communes du plateau de Frasne et du val du Drugeon

Ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 11h45 et de 13h45 à 17h30.
03 81 49 88 84
secretariat@frasnedrugeon-cfd.fr
Accueil secrétariat fermé le vendredi après-midi.

Médiathèque intercommunale

Ouverture :
mardi : 16h - 19h
mercredi : 10h - 12h et 14h - 18h
jeudi : 16h - 18h
vendredi : 16h - 19h
samedi : 10h - 12h
03 81 38 32 93
mediatheque@frasnedrugeon-cfd.fr

Déchèterie

NOUVEAU : depuis juillet 2015, les habitants de Vaux-et-Chantegrue peuvent accéder à la déchèterie de la Fuvelle (à Labergement-Sainte-Marie) gérée par la Communauté de Communes du Mont d'Or et des 2 Lacs. Sur présentation d'un justificatif de domicile, les vignettes d'accès sont délivrées gratuitement à l'agence postale communale.
Ainsi, 2 points de déchèteries sont dorénavant accessibles pour notre village :



FRASNE / plus d'infos sur www.smcom-haut-doubs.fr						
	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Été	13h30 18h30		13h30 18h30	13h30 18h30		9h-12h 13h30-18h
Hiver	13h30 17h			13h30 17h		9h-12h 13h30-17h

Passages des périodes été et hiver aux changements d'heure

LABERGEMENT-SAINTE-MARIE / plus d'infos sur www.ccmontdor2lacs.com						
	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Été	13h30 17h30		9h/11h45 13h30/17h30	13h30 17h30	13h30 17h30	9h/11h45 13h30/17h30
Hiver	13h30 17h15		9h/11h45 13h30/17h15	13h30 17h15	13h30 17h15	9h-11h45 13h30-17h15

Été : 1^{er} avril au 31 octobre / Hiver : 1^{er} novembre au 31 mars

La conquête de l'Ouest : histoire de la Vessoie

Histoire de la Vessoie, propriété avec ferme, source, pâturages et forêts d'un seul tenant d'environ 70 hectares sur la commune de Boujailles, achetée 140 000 Francs et appartenant à la commune de Vaux et Chantegrue.

Dans la séance du 21 février 1928, le maire et son conseil municipal décident de faire l'acquisition de la Vessoie, située à plus de 20 km de la commune.

Les raisons évoquées

La dualité entre la forêt et les pâturages sur le site de Vaux-et-Chantegrue imposa la réflexion suivante aux membres du conseil municipal : l'intérêt de la commune est de maîtriser la croissance de la forêt dont les arbres sont très vigoureux sans la sacrifier au profit des pâturages.

L'acquisition projetée de la ferme de la Vessoie rendrait un immense service à nos cultivateurs qui pourraient mettre en pacage, du 21 avril jusqu'à courant octobre de chaque année environ 70 génisses moyennant une redevance.

L'aspect financier

Le conseil estime que la partie boisée représente largement la moitié de la valeur de la propriété et que le prix d'acquisition n'a rien d'exagéré : 140 000 F = 81 300 € + 2% pour provision de frais.

Le conseil spécifia que la situation financière de la commune permettait de ne pas recourir à l'emprunt

Ainsi, l'acquisition de la propriété est votée. L'argument de l'éloignement de plus de 20 km de Vaux-et-Chantegrue n'est pas évoqué.



L'acheminement des bêtes se faisait par camion, par le train car autrefois la petite gare de Boujailles à proximité de la Vessoie était en activité ainsi que celle de Vaux et puis... à pied !

Ceux qui ont connu cette époque en gardent un souvenir attachant quand, enfants, ils accompagnaient les adultes. Pour le trajet qui durait des heures, leur rôle se bornait à éviter la dispersion du troupeau, à gauche, à droite, pour ne pas gêner la circulation de quelques automobiles : tractions Citroën ou autres 203 Peugeot...

L'accueil était assuré par le berger qui cuisinait parfois un gros lapin. Certains ont le souvenir qu'ils le mangeaient avec appétit, éclairés à la chandelle ou à la lampe à pétrole, car l'électricité n'arrivait pas dans le bâtiment bien sombre !

Le lieu donne l'impression du bout du monde, car la ferme et la limite Ouest de la prairie donnent sur un précipice. Les ruines d'un ancien moulin ajoutent à cette atmosphère une note d'isolement. Par contre, l'immense prairie superbe et les grands sapins rendent le paysage grandiose avec des jeux de lumière typiques de la moyenne montagne.

Valchantoises, Valchantoises allez découvrir ce site qui appartient à votre commune, mais informez-vous sur les itinéraires car tous les chemins ne mènent pas à la Vessoie !

Coordonnées GPS
46°51'31.5»N 6°01'40.7»E





Mairie

4 la Pyramide - 25160 VAUX-ET-CHANTEGRUE

Horaires d'ouverture au public :

Lundi, mardi et jeudi de 9h à 12h

Samedi (jours pairs uniquement) de 9h à 11h30.

Tél. : 03 81 69 61 25 - Fax : 03 81 69 61 89

mairie.vauxetchantegrue@wanadoo.fr

www.vaux-et-chantegrue.fr

**« Nous remercions vivement toutes les personnes qui se sont associées
à l'élaboration de ce bulletin municipal »**

Dépôt légal à parution, tirage: 350 exemplaires. Responsable de publication : Xavier VIONNET

Rédaction : Alexandra LOYE, la commission Communication – Information, les adjoints et conseillers municipaux, la CFD et les associations.

Mise en page : emisir.com

Crédits photos : Gaby Chardon, Isabelle Jeannot, CFD, Mairie de Vaux-et-Chantegrue, les conseillers municipaux et les associations.

Photo de couverture : Gaby Chardon – « La Citerne » (lieu-dit Tarembert). Coordonnées GPS : 46°48'28.4»N 6°13'29.0»E